

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : FIN-TRE-2017-010 R1
Direction des finances
Service de la trésorerie
Objet : Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville de Lévis pour l'année 2016 et des rapports (audits) du vérificateur général et du vérificateur externe (auditeur indépendant)
Date : Le 17 mai 2017

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

➤ **Article 105.1 - Loi sur les cités et villes (Rapport financier)**

Le trésorier doit lors d'une séance du conseil déposer le rapport financier, le rapport du vérificateur général transmis en vertu de l'article 107.14 et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 108.3.

➤ **Article 107.14 - Loi sur les cités et villes (Vérificateur général – Rapport financier)**

Le vérificateur général fait rapport au conseil de sa vérification des états financiers de la municipalité et de l'état établissant le taux global de taxation. Dans ce rapport, qui doit être remis au trésorier, le vérificateur général déclare notamment si :

- 1° les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre et le résultat de ses opérations pour l'exercice se terminant à cette date;
- 2° le taux global de taxation réel est établi conformément à la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

➤ **Article 108.2.1. - Loi sur les cités et villes (Vérificateur externe – Rapport financier)**

Dans le cas d'une municipalité de 100 000 habitants et plus, le vérificateur externe doit vérifier pour chaque exercice pour lequel il a été nommé :

- 1° les comptes relatifs au vérificateur général;
- 2° les états financiers de la municipalité et tout document que détermine le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire par règlement publié à la *Gazette officielle du Québec*.

[Rapport au conseil] — Il fait rapport de sa vérification au conseil. Dans le rapport traitant des états financiers, il déclare entre autres si ces derniers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date.

- M. Alain Martineau, associé de la firme Mallette, a audité le rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2016 et les comptes relatifs au vérificateur général et a rédigé pour chacun un rapport de vérification (audit) sans aucune réserve.
- Enfin, la notion de « vérification » a été remplacée par la notion d' « audit ». Toutefois, la Loi sur les cités et villes n'a pas été modifiée pour refléter ce changement.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

L'excédent de fonctionnement de l'exercice financier 2016 de la Ville de Lévis s'élève à 7,8 M \$ sur un budget de 246,2 M\$, soit 3,2 %. Cet excédent est la combinaison de revenus nets additionnels de 3,6 M\$ et de dépenses nettes moindres de 4,2 M\$.

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : N/A      Montants      2017      2018      2019

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :       Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire Marcel Rodriguez      Date : 17 / 05 / 2017

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Comité des finances et des ressources humaines du 12 et 19 mai 2017  
 Comité exécutif du 23 mai 2017  
 Conseil de la Ville du 23 mai 2017

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence


**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2016 ainsi que des rapports de vérification (audits) du vérificateur externe (auditeur indépendant) des états financiers de la Ville, des comptes relatifs au vérificateur général et des rapports de vérification (audits) du vérificateur général des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de taxation.

- Liste des pièces jointes :**
- Annexe A : Rapport financier 2016 consolidé incluant les rapports du vérificateur externe (auditeur indépendant) et du vérificateur général sur les états financiers, et le rapport du vérificateur général sur l'état établissant le taux global de taxation
  - Annexe B : État des dépenses du vérificateur général pour l'année 2016 accompagné du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant)
  - Annexe C : Rapport explicatif des résultats financiers 2016 de la Ville de Lévis

<b>Préparée par :</b> <u>Marcel Rodrigue</u>		<b>Titre d'emploi :</b> <u>Trésorier et directeur des Finances</u>	
<b>Recommandée par :</b>			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
<b>Commentaires :</b>			
<b>Signature de la Direction :</b> <u>Marcel Rodrigue</u>		<b>Date :</b> 17 / 05 / 2017	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 18 / 05 / 2017

ANNEXE A

## Rapport financier 2016 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé	S3
--	----

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S5
États financiers consolidés audités	S6 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements financiers non audités	S36 - S52

## **Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017**

Table des matières	S54
Données prévisionnelles	S55 - S65

Autres renseignements sur l'organisme municipal	S67
---	-----

Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	S68
---	-----

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marcel Rodrigue, trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé  
de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016  
(Nom de l'organisme)  
et que les données prévisionnelles de l'exercice 2017 présentées dans la section III du rapport financier sont conformes  
au budget de Lévis pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017,  
(Nom de l'organisme)  
adopté conformément à la loi qui régit l'organisme le 2016-12-13.  
(Date)

Signature

Marcel Rodrigue CPA, CA Date

2017-05-17

## **Section I - États financiers consolidés**

## TABLE DES MATIÈRES

### PAGE

#### **Section I**

#### **États financiers consolidés audités**

Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
<b>Renseignements complémentaires consolidés</b>	
<b>Informations sectorielles consolidées</b>	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24



# MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431  
Télécopie 418 656-0800  
Courriel info.quebec@mallette.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les données prévisionnelles pour l'exercice 2017 présentées à la section III sont non auditées.

Nous attirons également l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada  
Le 17 mai 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (suite)

---

### Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que les données prévisionnelles pour l'exercice 2017 présentées à la section III sont non auditées.

J'attire également l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S15, S16, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.



Yves Denis, Vérificateur général

Lévis (Québec)  
Le 17 mai 2017

S7

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalizations 2015		Budget 2016		Réalizations 2016		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés		
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
Taxes	1	201 984 377	208 990 331	210 339 923				210 266 008
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 348 933	6 115 600	6 304 615				6 304 615
Quotes-parts	3						14 777 420	
Transferts	4	6 244 455	5 602 361	6 238 764			5 852 341	12 091 105
Services rendus	5	9 729 236	7 785 990	8 199 232			8 152 240	16 292 866
Imposition de droits	6	10 058 608	7 835 994	9 215 618				9 215 618
Amendes et pénalités	7	3 636 732	3 790 200	3 863 107				3 863 107
Revenus de placements de portefeuille	8			363 100				363 100
Autres revenus d'intérêts	9	1 406 950	1 312 400	1 106 008			117 898	1 223 906
Autres revenus	10	3 730 240	394 997	2 791 584			263 519	3 055 103
Effet net des opérations de restructuration	11							
	12	243 139 531	241 827 873	248 421 951			29 163 418	262 675 428
<b>Investissement</b>								
Taxes	13			555 718				555 718
Quotes-parts	14							
Transferts	15	12 035 826	30 864 000	11 875 612			4 869 049	16 744 661
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	16	13 603 649		11 790 933				11 790 933
Autres	17	89 239	1 037 000	1 398 900			218 291	1 617 191
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	18							
	19	25 728 714	31 901 000	25 621 163			5 087 340	30 708 503
	20	268 868 245	273 728 873	274 043 114			34 250 758	293 383 931
<b>Charges</b>								
Administration générale	21	26 282 117	25 074 580	26 305 088	1 625 718			27 930 806
Sécurité publique	22	47 947 377	49 657 361	49 974 004	2 106 091			52 080 095
Transport	23	35 768 089	38 079 818	40 225 089	12 451 943	27 082 418		68 128 129
Hygiène du milieu	24	40 116 427	39 451 197	39 028 774	17 292 208	4 201 889		57 244 251
Santé et bien-être	25	3 212 090	3 768 467	658 880				658 880
Aménagement, urbanisme et développement	26	12 095 333	11 022 992	11 638 512	274 322			11 912 834
Loisirs et culture	27	30 270 119	32 481 951	32 705 557	4 822 622			37 528 179
Réseau d'électricité	28							
Frais de financement	29	12 120 713	13 002 000	12 911 287		1 417 253		14 328 540
Effet net des opérations de restructuration	30							
Amortissement des immobilisations	31	38 927 769	38 927 769	38 572 904	( 38 572 904 )			
	32	246 740 034	251 466 135	252 020 095			32 701 560	269 811 714
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	33	22 128 211	22 262 738	22 023 019			1 549 198	23 572 217

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

7

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalizations 2016		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	22 128 211	22 262 738	22 023 019	1 549 198	23 572 217
Moins: revenus d'investissement	2	( 25 728 714 )	( 31 901 000 )	( 25 621 163 )	( 5 087 340 )	( 30 708 503 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(3 600 503)	(9 638 262)	(3 598 144)	(3 538 142)	(7 136 286)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Amortissement	4	38 927 769	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
Produit de cession	5	808 436		248 321	21 125	269 446
(Gain) perte sur cession	6	(739 953)		(197 023)	6 393	(190 630)
Réduction de valeur / Reclassement	7				(16 790)	(16 790)
	8	38 996 252	38 927 769	38 624 202	5 456 285	44 080 487
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9	745 460		316 428		316 428
Réduction de valeur / Reclassement	10	552 075				
	11	1 297 535		316 428		316 428
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	430 077		440 989		440 989
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	156 870		58 521	16 790	75 311
	15	586 947		499 510	16 790	516 300
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	8 546 182	5 334 000	4 893 583	51 198	4 944 781
Remboursement de la dette à long terme	17	( 28 663 587 )	( 30 105 000 )	( 30 746 350 )	( 3 934 895 )	( 34 681 245 )
	18	(20 117 405)	(24 771 000)	(25 852 767)	(3 883 697)	(29 736 464)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 4 498 005 )	( 3 500 000 )	( 4 858 772 )	( 65 853 )	( 4 924 625 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	735 153	(80 000)	217 599	215 008	432 607
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 993 700	2 377 127	2 735 650	467 263	3 202 913
Réserves financières et fonds réservés	22	(3 694 888)	(2 550 569)	100 115	106 190	206 305
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	104 940	(765 065)	(353 243)	(3 175)	(356 418)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(5 359 100)	(4 518 507)	(2 158 651)	719 433	(1 439 218)
	26	15 404 229	9 638 262	11 428 722	2 308 811	13 737 533
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	11 803 726		7 830 578	(1 229 331)	6 601 247

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalizations 2015	Budget 2016	Réalizations 2016		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	25 728 714	31 901 000	25 621 163	5 087 340	30 708 503
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
<b>Acquisition</b>						
Administration générale	2	( 2 202 944 )	( 4 790 000 )	( 6 315 147 )	( 33 839 )	( 6 348 986 )
Sécurité publique	3	( 3 982 517 )	( 4 096 000 )	( 4 401 840 )	( )	( 4 401 840 )
Transport	4	( 41 581 697 )	( 34 689 000 )	( 34 284 599 )	( 6 156 283 )	( 40 440 882 )
Hygiène du milieu	5	( 23 363 696 )	( 35 051 000 )	( 33 679 553 )	( 15 024 )	( 33 664 529 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 313 105 )	( 1 100 000 )	( 49 782 )	( )	( 49 782 )
Loisirs et culture	8	( 6 826 948 )	( 18 584 000 )	( 25 483 740 )	( )	( 25 483 740 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )
	10	( 78 270 907 )	( 98 310 000 )	( 104 214 661 )	( 6 175 098 )	( 110 389 759 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Acquisition	11	( 773 714 )	( 725 000 )	( 1 228 099 )	( )	( 1 228 099 )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats</b>						
Émission ou acquisition	12	( 2 057 637 )	( )	( 780 529 )	( )	( 780 529 )
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	33 187 777		61 838 731	2 262 803	64 101 534
<b>Affectations</b>						
Activités de fonctionnement	14	4 498 005	3 500 000	4 858 772	65 853	4 924 625
<b>Excédent accumulé</b>						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	1 164 600		5 923 850		5 923 850
Excédent de fonctionnement affecté	16			318 048		318 048
Réserves financières et fonds réservés	17	7 735 730		3 858 232		3 858 232
	18	13 398 335	3 500 000	14 958 902	65 853	15 024 755
	19	(34 516 146)	(95 535 000)	(29 425 656)	(3 846 442)	(33 272 098)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	(8 787 432)	(63 634 000)	(3 804 493)	1 240 898	(2 563 595)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Réalisations 2015	Budget 2016	Réalisations 2016	Total consolidé <sup>1</sup>	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	22 128 211	22 262 738	22 023 019	1 549 198	23 572 217
Variation des immobilisations						
Acquisition	2	( 78 270 907 )	( 98 310 000 )	( 104 214 661 )	( 6 175 098 )	( 110 389 759 )
Produit de cession	3	808 436		248 321	21 125	269 446
Amortissement	4	38 927 769	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
(Gain) perte sur cession	5	(739 953)		(197 023)	6 393	(190 630)
Réduction de valeur / Reclassement	6				(16 790)	(16 790)
	7	(39 274 655)	(59 382 231)	(65 590 459)	(718 813)	(66 309 272)
Variation des propriétés destinées à la revente	8	523 820		(911 671)		(911 671)
Variation des stocks de fournitures	9	276 292		(318 439)	6 319	(312 120)
Variation des autres actifs non financiers	10	2 048 447		(872 906)	(24 317)	(897 223)
	11	2 848 559		(2 103 016)	(17 998)	(2 121 014)
	12	(14 297 885)	(37 119 493)	(45 670 456)	812 387	(44 858 069)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	13					
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(14 297 885)	(37 119 493)	(45 670 456)	812 387	(44 858 069)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice						
Solde déjà établi	15	(305 612 373)		(319 910 258)	(31 034 512)	(350 944 770)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			(3 395 709)	7 263	(3 388 446)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17					
Solde redressé	18	(305 612 373)		(323 305 967)	(31 027 249)	(354 333 216)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19	(319 910 258)		(368 976 423)	(30 214 862)	(399 191 285)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>2015</u>		<u>2016</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	25 391 882	15 270 423	947 468	16 217 891
Débiteurs (note 5)	2	110 751 921	108 657 818	27 002 799	135 446 414
Prêts (note 6)	3	1 373 168	1 694 187		1 694 187
Placements de portefeuille (note 7)	4	204 672	164 672	4 609 185	4 773 857
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		1 749 500	75 600	1 825 100
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	137 721 643	127 536 600	32 635 052	159 957 449
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	9			23 000	23 000
Emprunts temporaires (note 10)	10	42 535 170	38 685 910	4 419 866	43 105 776
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	64 606 121	63 627 297	8 229 571	71 642 665
Revenus reportés (note 12)	12	1 894 521	5 800 509	96 881	5 897 390
Dette à long terme (note 13)	13	348 175 089	388 164 607	50 080 596	438 245 203
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	421 000	234 700		234 700
	15	457 631 901	496 513 023	62 849 914	559 148 734
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16	(319 910 258)	(368 976 423)	(30 214 862)	(399 191 285)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	17	869 651 427	935 241 886	72 772 539	1 008 014 425
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	11 239 780	12 151 451		12 151 451
Stocks de fournitures	19	1 518 811	1 837 250	214 455	2 051 705
Autres actifs non financiers (note 17)	20	915 052	1 787 958	269 202	2 057 160
	21	883 325 070	951 018 545	73 256 196	1 024 274 741
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	15 864 072	11 467 647	(2 209 223)	9 258 424
Excédent de fonctionnement affecté	23	6 230 346	6 964 936	764 969	7 729 905
Réserves financières et fonds réservés	24	14 255 897	10 845 214	166 697	11 011 911
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 29 777 524 )	( 33 354 574 )	( 506 459 )	( 33 861 033 )
Financement des investissements en cours	26	(26 867 878)	(32 006 634)	(483 927)	(32 490 561)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	583 709 899	618 125 533	45 309 277	663 434 810
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	563 414 812	582 042 122	43 041 334	625 083 456

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Réalizations 2015		Réalizations 2016		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	22 128 211	22 023 019	1 549 198	23 572 217
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
Autres					
- Gain/perte sur produit cession	3	(739 953)	(197 023)	(3 801)	(200 824)
- prov.prêt et reclassement	4	156 870	58 521	(16 790)	41 731
	5	60 472 897	60 457 421	6 974 164	67 431 585
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(8 665 006)	2 094 103	2 338 742	4 110 428
Autres actifs financiers	7	1 184 942	3 170 934	(562 222)	2 608 712
Créditeurs et charges à payer	8	(6 952 957)	(978 824)	945 986	289 579
Revenus reportés	9	800 240	3 905 988	(23 658)	3 882 330
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs					
	10	(1 835 700)	(1 935 800)	(3 000)	(1 938 800)
Propriétés destinées à la revente	11	523 820	(911 671)		(911 671)
Stocks de fournitures	12	276 292	(318 439)	6 319	(312 120)
Autres actifs non financiers	13	2 048 447	(872 906)	(24 407)	(897 313)
	14	47 852 975	64 610 806	9 651 924	74 262 730
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	78 270 907 ) (	104 214 661 ) (	6 175 098 ) (	110 389 759 )
Produit de cession	16	808 436	248 321	21 125	269 446
	17	(77 462 471)	(103 966 340)	(6 153 973)	(110 120 313)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats					
Émission ou acquisition	18 (	1 852 964 ) (	780 529 ) (		780 529 )
Remboursement ou cession	19	430 077	440 989		440 989
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (	204 672 ) (		(100 655) ) (	(100 655) )
Cession	21			56 080	56 080
	22	(1 627 559)	(339 540)	156 735	(182 805)
<b>Activités de financement (note 23)</b>					
Émission de dettes à long terme	23	47 917 842	74 897 485	8 567 000	83 464 485
Remboursement de la dette à long terme	24 (	32 812 536 ) (	34 630 859 ) (	11 052 069 ) (	45 682 928 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	15 937 640	(3 849 260)	(954 058)	(4 803 318)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme					
	26	(168 985)	(277 108)	85 009	(192 099)
Autres					
-	27				
-	28				
	29	30 873 961	36 140 258	(3 354 118)	32 786 140
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
	30	(363 094)	(3 554 816)	300 568	(3 254 248)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice					
Solde déjà établi	31	10 962 545	10 599 451	541 998	11 141 449
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32		(3 395 709)		(3 395 709)
Solde redressé	33	10 962 545	7 203 742	541 998	7 745 740
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>					
	34	10 599 451	3 648 926	842 566	4 491 492

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>Réalisations 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Réalisations 2016</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Rémunération</b>	1	86 679 815	91 168 349	92 121 088	9 707 181	101 790 391
<b>Charges sociales</b>	2	19 893 142	22 059 194	22 445 391	2 225 017	24 660 939
<b>Biens et services</b>	3	62 354 077	61 028 832	64 315 297	12 281 161	76 511 284
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	9 553 361	10 307 509	9 880 244	831 347	10 711 591
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 171 565	1 094 819	1 208 193	532 140	1 740 333
D'autres tiers	7	2 161	1 272	924		924
Autres frais de financement	8	1 393 626	1 598 400	1 821 926	53 766	1 875 692
<b>Contributions à des organismes</b>						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	11 619 599	12 194 430	12 189 404		665 908
Transferts	10					
Autres	11	3 698 567	3 918 101	3 670 100	127 739	543 915
Autres organismes						
Transferts	12					
Autres	13	4 325 515	4 805 168	4 659 108	828 324	5 487 432
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14	38 927 769	38 927 769	38 572 904	5 445 557	44 018 461
<b>Autres</b>						
- Réclamation dommage et intérêt	15	2 783 411	200 000	(509 855)		(509 855)
- Aide financière, contributions	16	4 155 214	4 120 424	1 591 496		1 591 496
- Créance douteuse ou irrécouvr.	17	182 212	41 868	53 875	669 328	723 203
	18	246 740 034	251 466 135	252 020 095	32 701 560	269 811 714

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Budget 2016	Réalizations	
			2016	2015
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	208 916 416	210 821 726	201 911 646
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 115 600	6 304 615	6 348 933
Quotes-parts	3			
Transferts	4	47 271 592	28 835 766	24 119 426
Services rendus	5	15 538 057	16 292 866	17 202 082
Imposition de droits	6	7 835 994	9 215 618	10 058 608
Amendes et pénalités	7	3 790 200	3 863 107	3 636 732
Revenus de placements de portefeuille	8		363 100	412 562
Autres revenus d'intérêts	9	1 315 900	1 223 906	1 104 010
Autres revenus	10	4 495 290	16 463 227	19 289 645
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	295 279 049	293 383 931	284 083 644
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	28 141 992	27 930 806	27 737 135
Sécurité publique	15	53 044 326	52 080 095	51 334 342
Transport	16	64 134 990	68 128 129	62 810 156
Hygiène du milieu	17	55 392 283	57 244 251	57 824 613
Santé et bien-être	18	3 768 467	658 880	3 212 090
Aménagement, urbanisme et développement	19	11 330 811	11 912 834	12 403 152
Loisirs et culture	20	37 165 886	37 528 179	34 954 054
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	14 470 883	14 328 540	13 590 067
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	267 449 638	269 811 714	263 865 609
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	27 829 411	23 572 217	20 218 035
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		604 899 685	585 367 689
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	27		(3 388 446)	(686 039)
Solde redressé	28		601 511 239	584 681 650
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		625 083 456	604 899 685

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Budget	Réalizations	
		2016	2016	2015
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	27 829 411	23 572 217	20 218 035
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	106 126 000 ) (	110 389 759 ) (	80 435 019 )
Produit de cession	3	12 000	269 446	810 436
Amortissement	4	43 139 769	44 018 461	44 027 542
(Gain) perte sur cession	5	29 848	(190 630)	(733 953)
Réduction de valeur / Reclassement	6		(16 790)	
	7	(62 944 383)	(66 309 272)	(36 330 994)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(911 671)	523 820
Variation des stocks de fournitures	9		(312 120)	302 746
Variation des autres actifs non financiers	10		(897 223)	2 043 411
	11		(2 121 014)	2 869 977
	12	(35 114 972)	(44 858 069)	(13 242 982)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(35 114 972)	(44 858 069)	(13 242 982)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(350 944 770)	(337 068 591)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16		(3 388 446)	(633 197)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(354 333 216)	(337 701 788)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	19		(399 191 285)	(350 944 770)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	16 217 891	25 787 008
Débiteurs (note 5)	2	135 446 414	139 556 842
Prêts (note 6)	3	1 694 187	1 373 168
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 773 857	4 684 578
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	1 825 100	
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	159 957 449	171 401 596
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	9	23 000	64 981
Emprunts temporaires (note 10)	10	43 105 776	47 909 094
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	71 642 665	71 353 086
Revenus reportés (note 12)	12	5 897 390	2 015 060
Dettes à long terme (note 13)	13	438 245 203	400 655 745
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	234 700	348 400
	15	559 148 734	522 346 366
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	16	(399 191 285)	(350 944 770)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	17	1 008 014 425	941 705 153
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	12 151 451	11 239 780
Stocks de fournitures	19	2 051 705	1 739 585
Autres actifs non financiers (note 17)	20	2 057 160	1 159 937
	21	1 024 274 741	955 844 455
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	22	625 083 456	604 899 685

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	23 572 217	20 218 035
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	44 018 461	44 027 542
Autres			
- Gain perte sur cession d'immo	3	(200 824)	(733 953)
- Provision prêt et reclassement	4	41 731	172 539
	5	67 431 585	63 684 163
<b>Variation nette des éléments hors caisse</b>			
Débiteurs	6	4 110 428	(6 600 045)
Autres actifs financiers	7	2 608 712	1 249 185
Créditeurs et charges à payer	8	289 579	(7 076 381)
Revenus reportés	9	3 882 330	791 254
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(1 938 800)	(1 847 300)
Propriétés destinées à la revente	11	(911 671)	523 820
Stocks de fournitures	12	(312 120)	302 746
Autres actifs non financiers	13	(897 313)	2 043 421
	14	74 262 730	53 070 863
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 110 389 759 )	( 80 435 019 )
Produit de cession	16	269 446	810 436
	17	(110 120 313)	(79 624 583)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Émission ou acquisition	18	( 780 529 )	( 1 852 964 )
Remboursement ou cession	19	440 989	430 077
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( 100 655 )	( 205 845 )
Cession	21	56 080	(417 575)
	22	(182 805)	(2 046 307)
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	23	83 464 485	52 867 624
Remboursement de la dette à long terme	24	( 45 682 928 )	( 42 504 905 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 803 318)	17 792 677
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(192 099)	(42 227)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	32 786 140	28 113 169
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
	30	(3 254 248)	(486 858)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	11 141 449	11 628 307
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	32	(3 395 709)	
Solde redressé	33	7 745 740	11 628 307
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>			
	34	4 491 492	11 141 449

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C-19).

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariat**

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis. De plus, la Ville participe au partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'exercice est de 93,3511 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 94,4145 % en début d'exercice à 94,3470 % à la fin de l'exercice.

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

**Constatation des revenus**

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

**Placements**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

**Prêts**

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

**D) Passifs**

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

**Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

La Régie comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée des sites.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

**Passif au titre des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

**E) Actifs non financiers**

**Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode du coût moyen.

**Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	de 5 à 40 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	de 3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autres	5 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

**F) Revenus**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**G) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville et la Société de transport de Lévis est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville, la Société de transport de Lévis et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2016 selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- pour les intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA;
- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

Frais de fermeture du site d'enfouissement :

- sera amorti sur la durée restante du site à compter de 2016.

Frais d'assainissement des sites contaminés :

- sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**I) Instruments financiers**

S.O.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	12 498 818	15 146 580
Placements de portefeuille	2	3 813 768	3 913 904
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	3	41 276 901	40 590 653
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	4		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5	76 623 420	75 155 295
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6	11 276 598	16 138 092
Organismes municipaux	7	438 379	53 587
Autres			
- cour municipale	8	1 713 327	1 462 802
- Autres débiteurs	9	4 117 789	6 156 413
	10	135 446 414	139 556 842
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	55 058 618	53 409 292
Organismes municipaux	12		
Autres tiers	13		29 930
	14	55 058 618	53 439 222
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	15	2 048 051	2 043 753
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	16	107 151	107 151
Prêts à un fonds d'investissement	17		
Autres			
- Prêts FLI, FLS et FDE	18	1 587 036	1 266 017
-	19		
	20	1 694 187	1 373 168
Provision pour moins-value déduite des prêts	21	147 615	164 668
<b>Note</b>			
Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux variant de 0 % à 11 % et viennent à échéance entre mars 2017 et novembre 2022.			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22	164 672	204 672
Autres placements	23	4 609 185	4 479 906
	24	4 773 857	4 684 578
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	25	40 000	
<b>Note</b>			
Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investis dans le cadre du FLI et du FLS.			



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**2016**

**2015**

---

Les autres placements sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 2,4 % à 4,875 % et échéant de 2019 à 2025 pour un coût de 3 211 943 \$, et d'actions canadiennes pour un coût de 675 068 \$. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	26	1 825 100	(143 700)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	27	( 234 700 )	( 204 700 )
	28	<u>1 590 400</u>	<u>(348 400)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	29	10 819 000	9 082 500
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	30	34 200	30 100
Régimes à cotisations déterminées	31	430 656	424 806
Autres régimes (REER et autres)	32	61 993	62 477
Régimes de retraite des élus municipaux	33	300 714	287 842
	34	<u>11 646 563</u>	<u>9 887 725</u>

Se référer à la section « Autres renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	35
Autres	36
	37

**Note****10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'un emprunt bancaire d'un montant de 60 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et venant à échéance le 31 décembre 2025.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %.

La Société de transport de Lévis dispose de cinq marges de crédit autorisées totalisant 23 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

Fournisseurs	38	30 468 819	34 011 426
Salaires et avantages sociaux	39	23 523 269	21 840 674
Dépôts et retenues de garantie	40	6 873 016	6 363 723
Provision pour contestations d'évaluation	41	3 373 070	2 326 797
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	42	4 522 863	3 885 576
Frais d'assainissement des sites contaminés	43	505 258	513 967
Autres			
- Intérêts courus	44	2 153 156	2 109 985
- Gouvernement du Québec	45	199 000	279 969
- Autres	46	5 971	20 969
- Organismes municipaux	47	18 243	
-	48		
	49	<u>71 642 665</u>	<u>71 353 086</u>

**Note**

**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.**

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement.

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Au 31 décembre 2016, aux états financiers de la Régie, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 851 000 \$ et celui présenté au titre des activités de post-fermeture est de 3 994 000 \$. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 717 000 \$ pour l'exercice 2016. Le solde restant à constater est de 10 992 255 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 530 384 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 22 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer, sous forme de fiducie, des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation qui prendra fin le 28 février 2041, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé en dollars de 1988), par indexation au 1er janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Au 31 décembre 2016, le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture est de 4 826 817 \$.

**Passif au titre des sites contaminés**

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre des sites contaminés pour cinq terrains. Les principales raisons à l'appui de cette conclusion proviennent du fait qu'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, ou encore qu'il n'a pas été possible d'obtenir une estimation des coûts de réhabilitation. Pour trois de ces terrains, la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation. Pour les deux autres terrains, aucune évaluation ni historique ne sont disponibles pour établir une estimation raisonnable en fin d'exercice.

**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	50	278 757	319 152
Transferts	51		
Fonds parcs et terrains de jeux	52	3 696 636	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	281 013	
Société québécoise d'assainissement des eaux	54		
Fonds de développement des territoires	55	33 094	
Autres			
- Ententes promoteurs	56	805 568	1 005 681
- Autres revenus reportés	57	802 322	690 227
-	58		
-	59		
	60	5 897 390	2 015 060

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

						2016	2015
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<b>Taux d'intérêt</b>		<b>Échéance</b>			
		<b>de</b>	<b>à</b>	<b>de</b>	<b>à</b>		
Obligations et billets en monnaie canadienne		1,25	4,70	2017	2026	61	425 763 108
Obligations et billets en monnaies étrangères						62	
Gains (pertes) de change reportés						63	
						64	
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,97		2017	2026	65	3 255 948
Organismes municipaux						66	4 146 055
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,59	2,59		2016	2021	67	12 928 578
Autres	0,00	5,00		2017	2028	68	992 983
						69	443 225 772
Frais reportés liés à la dette à long terme						70	( 4 980 569 )
						71	( 4 788 470 )
							400 655 745

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<b>Obligations et billets</b>		<b>Autres dettes à long terme</b>		<b>Total 2016</b>				
	<b>Avec fonds d'amortissement</b>	<b>Sans fonds d'amortissement</b>	<b>Location-acquisition</b>	<b>Autres</b>					
2017	72	80	43 012 692	88	193 866	97	424 515	105	43 631 073
2018	73	81	42 425 424	89	198 942	98	432 896	106	43 057 262
2019	74	82	40 803 902	90	204 152	99	426 904	107	41 434 958
2020	75	83	39 672 914	91	209 498	100	599 333	108	40 481 745
2021	76	84	37 803 757	92	214 983	101	236 231	109	38 254 971
2022 et +	77	85	222 044 419	93	11 907 137	102	2 414 207	110	236 365 763
	78	86	425 763 108	94	12 928 578	103	4 534 086	111	443 225 772
Intérêts et frais accessoires				95				112	
	79	87	425 763 108	96	12 928 578	104	4 534 086	113	443 225 772

Note

		2016	2015
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	114	(399 191 285)	(350 944 770)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	115	( )	( )
Autres	116	( )	( )
	117	(399 191 285)	(350 944 770)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	118	277 721 490	146	9 012 585	173		200	286 734 075
Eaux usées	119	348 998 625	147	15 020 569	174		201	364 019 194
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	120	388 014 830	148	32 994 855	175		202	421 009 685
Autres	121	184 941 081	149	8 713 833	176	2 192 127	203	191 462 787
Réseau d'électricité	122		150		177		204	
Bâtiments	123	161 148 773	151	21 089 193	178		205	182 237 966
Améliorations locatives	124	3 585 313	152		179		206	3 585 313
Véhicules	125	81 233 951	153	8 519 832	180	1 746 015	207	88 007 768
Ameublement et équipement de bureau	126	34 874 023	154	1 194 488	181		208	36 068 511
Machinerie, outillage et équipement divers	127	47 205 858	155	1 422 355	182	1 072 778	209	47 555 435
Terrains	128	27 450 093	156	3 313 157	183	(2 192 127)	210	32 955 377
Autres	129	649 391	157		184		211	649 391
	130	<u>1 555 823 428</u>	158	<u>101 280 867</u>	185	<u>2 818 793</u>	212	<u>1 654 285 502</u>
Immobilisations en cours	131	<u>43 404 715</u>	159	<u>9 108 892</u>	186	<u>287 875</u>	213	<u>52 225 732</u>
	132	<u>1 599 228 143</u>	160	<u>110 389 759</u>	187	<u>3 106 668</u>	214	<u>1 706 511 234</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	133	83 499 676	161	6 792 064	188		215	90 291 740
Eaux usées	134	161 676 489	162	8 436 273	189		216	170 112 762
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	135	163 601 443	163	8 926 363	190		217	172 527 806
Autres	136	90 217 238	164	5 443 975	191		218	95 661 213
Réseau d'électricité	137		165		192		219	
Bâtiments	138	58 603 996	166	3 999 636	193		220	62 603 632
Améliorations locatives	139	2 254 678	167	238 613	194		221	2 493 291
Véhicules	140	44 623 182	168	4 579 185	195	1 993 866	222	47 208 501
Ameublement et équipement de bureau	141	27 264 942	169	1 999 542	196		223	29 264 484
Machinerie, outillage et équipement divers	142	25 153 018	170	3 588 487	197	1 050 776	224	27 690 729
Autres	143	<u>628 328</u>	171	<u>14 323</u>	198		225	<u>642 651</u>
	144	<u>657 522 990</u>	172	<u>44 018 461</u>	199	<u>3 044 642</u>	226	<u>698 496 809</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	145	<u>941 705 153</u>					227	<u>1 008 014 425</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	228		231	<u>13 101 940</u>	233		235	<u>13 101 940</u>
Amortissement cumulé	229	( <u>                    </u> )	232	( <u>                    </u> )	234	( <u>                    </u> )	236	( <u>                    </u> )
Valeur comptable nette	230	<u>                    </u>					237	<u>13 101 940</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	238	6 171 135	5 682 247
Immeubles industriels municipaux	239	5 980 316	5 557 533
Autres	240		
	241	12 151 451	11 239 780
<hr/>			
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	242		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	243	12 151 451	11 239 780
<hr/>			
<b>Note</b>			
<hr/>			
<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance			
- Assurances et autres	244	2 057 160	820 069
-	245		
-	246		
Autres			
- Rôle d'évaluation	247		339 868
-	248		
	249	2 057 160	1 159 937
<hr/>			
<b>Note</b>			
<hr/>			

**18. Obligations contractuelles****Ville de Lévis**

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

La Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 84 125 000 \$ au 31 décembre 2016.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2017 :	29 940 000 \$
2018 :	22 595 000 \$
2019 :	15 630 000 \$
2020 :	12 000 000 \$
2021 :	2 100 000 \$
2022 à 2029 :	1 860 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016****Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière**

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit 75 ans. La compensation est de 3,3631 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 136 837 \$ en 2016. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

La Régie s'est engagée, en vertu d'un contrat échéant le 31 décembre 2018, pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon. Les versements estimatifs totaux s'élèvent à 848 718 \$ et se répartissent comme suit : 2017 et 2018 - 424 359 \$ par année, basé sur un tonnage annuel approximatif de 43 000 tonnes métriques de déchets.

Les versements relatifs à des contrats de déneigement, d'entretien et de services totalisent 166 203 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 55 746 \$, 2018 - 49 277 \$, 2019 - 29 605 \$, 2020 - 22 861 \$ et 2021 - 8 714 \$.

**Société de transport de Lévis**

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services, échéant de 2017 à 2022, totalisent 668 984 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 212 939 \$, 2018 - 125 972 \$, 2019 - 88 171 \$, 2020 - 80 358 \$, 2021 - 80 142 \$ et 2022 - 81 402 \$.

De plus, la Société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 1 187 613 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 587 972 \$ et 2018 - 599 641 \$.

La Société a également signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 15 375 403 \$ et se répartissent comme suit : 2017 - 2 701 748 \$, 2018 - 2 742 274 \$, 2019 - 2 783 409 \$, 2020 - 2 825 160 \$, 2021 - 2 867 537 \$ et 2022 - 1 455 275 \$.

**19. Éventualités****a) Cautionnement et garantie****Parc Nautique Lévy (1984) inc.**

La Ville a signé une convention avec Parc Nautique Lévy (1984) inc., selon laquelle elle accepte de cautionner la Corporation pour un montant maximal de 340 000 \$, aux fins de financer le projet d'agrandissement à la Marina. Le solde du cautionnement au 31 décembre 2016 s'élève à 36 859 \$.

**Complexe de soccer Honco de Lévis**

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2016 s'élève à 3 725 154 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 1 862 577 \$.

**b) Auto-assurance**

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

**c) Poursuites**

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 70 153 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, les montants réclamés sont nettement exagérés ou non fondés et la défense de la Ville est considérée comme très sérieuse. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

**d) Autres**

S.O.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice, la Ville s'est conformée aux nouvelles directives du MAMOT.

Celles-ci concernent, en partie, la comptabilisation et la présentation de certains revenus antérieurement constatés et affectés dans le fonds réservé parcs, terrains de jeux ou espaces naturels, ainsi que le fonds local Réfection et entretien de certaines voies publiques, maintenant présentés en tant que revenus reportés.

Elles concernent aussi la comptabilisation et la présentation des charges relatives à la confection des rôles triennaux d'évaluation antérieurement constatées aux frais reportés et amorties sur la durée pendant laquelle le rôle s'appliquait qui sont maintenant constatées dans l'exercice au cours duquel la Ville les encourt. Afin d'étaler l'effet sur la taxation engendré par cette modification comptable, la Ville a eu recours à une mesure d'allègement fiscal transitoire faisant appel au mécanisme des « Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) ».

En conséquence, les actifs financiers nets (la dette nette) ont été redressés dans l'exercice courant en lien avec les éléments suivants :

Fonds réservé parcs, terrains de jeux ou espaces naturels	2 829 899 \$
Fonds local Réfection et entretien de certaines voies publiques	225 942 \$
Confection des rôles triennaux d'évaluation	339 868 \$

Les chiffres correspondants n'ont pas été redressés.

**21. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

**22. Instruments financiers**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016		2015
<b>23. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :				
Encaisse	250	16 217 891		25 787 008
Découvert bancaire	251	( 23 000 )	(	64 981 )
<i>Ajouter</i>				
- Placements Temporaires	252	980 616		666 667
-	253			
-	254			
-	255			
<i>Déduire</i>				
- Encaisse affecté - réserv.fond	256	( 12 498 818 )	(	15 146 580 )
- Placement temp. affectés	257	( 185 197 )	(	100 665 )
-	258		(	
-	259		(	
-	260		(	
-	261		(	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)</b>				
<b>à la fin de l'exercice</b>	262	4 491 492		11 141 449
 Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	263	4 389 000		1 917 000

**Note**

La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les sommes qui ne peuvent être utilisées pour les opérations courantes, en raison de restrictions quelconques ou parce qu'elles sont réservées à d'autres fins, ne sont pas incluses dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**24. Fonds local d'investissement**

	2016	2015
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	264	3 693
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	265	66 032
Autres revenus	266	79 642
	267	69 725
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	268	35 573
Variation de la provision pour moins-value	269	(109)
	270	35 464
Autres charges	271	52 571
	272	88 035
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	273	(18 310)

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	274	382 202	569 926
Placements de portefeuille	275		
Débiteurs	276	342	
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	277	1 219 819	1 040 856
Provision pour moins-value	278	( 95 649 )	( 95 758 )
	279	1 124 170	945 098
	280	1 506 714	1 515 024
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	281	10 000	
Revenus reportés	282		
Dette à long terme	283	1 467 240	1 467 240
	284	1 477 240	1 467 240
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	285	29 474	47 784

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	286	280 535	522 426
Supportant les engagements de prêts	287	101 667	47 500
Supportant les garanties de prêts	288		
	289	382 202	569 926

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 11 % et viennent à échéance entre mars 2017 et novembre 2022.

Dates d'échéance :

2017 :	37 790 \$
2018 :	168 733 \$
2019 :	162 401 \$
2020 :	159 938 \$
2021 et plus :	600 327 \$

La provision pour prêts douteux représente 95 649 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 95 649 \$. Un prêt d'une valeur comptable de 35 573 \$ a été radié en 2016.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLI.

---

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2020 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2019. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

---

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 101 667 \$ dans le fonds local d'investissement. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

---

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**25. Fonds local de solidarité**

	2016	2015
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	290	785
Revenus sur les prêts aux entreprises	291	29 144
Autres revenus	292	6 420
	293	29 929
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	294	
Variation de la provision pour moins-value	295	22 719
	296	22 719
Intérêts sur la dette à long terme	297	14 520
Autres charges	298	
	299	37 239
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	300	(7 310)
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>		
<b>Actifs</b>		
Encaisse	301	59 579
Placements de portefeuille	302	
Débiteurs	303	72
Prêts aux entreprises	304	583 744
Provision pour moins-value	305	( 77 894 )
	306	505 850
	307	565 501
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	308	1 642
Revenus reportés	309	887
Dette à long terme	310	400 000
	311	401 642
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	312	
Excédent (déficit) non affecté	313	163 859
	314	163 859

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	315	22 912	21 282
Supportant les engagements de prêts	316	36 667	17 500
	317	59 579	38 782

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 7 % à 11 % et viennent à échéance entre juillet 2017 et novembre 2022.

Dates d'échéance :

2017 :	24 202 \$
2018 :	36 751 \$
2019 :	112 286 \$
2020 :	74 639 \$
2021 et plus :	275 273 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

La provision pour prêts douteux représente 77 894 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 77 894 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLS.

---

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS) d'un montant autorisé de 750 000 \$, 5 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

---

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 36 667 \$ dans le fonds local de solidarité. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**26 Chiffres comparatifs**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

---



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

		2016	2015
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 258 424	15 134 302
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 729 905	7 125 249
Réserves financières et fonds réservés	3	11 011 911	14 678 921
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 33 861 033 )	( 30 274 238 )
Financement des investissements en cours	5	(32 490 561)	(28 547 199)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	663 434 810	626 782 650
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	625 083 456	604 899 685
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	11 467 647	15 864 072
Organismes contrôlés <sup>1</sup>	10	(2 209 223)	(729 770)
	11	9 258 424	15 134 302
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
<b>Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale</b>			
- Ex-municipalité	12	227 156	504 762
- Affectation exercices suivants	13	3 601 000	2 156 571
- Cession actifs	14	749 235	999 411
- Aff.projets act.fin. non termi	15	2 387 545	2 569 602
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	6 964 936	6 230 346
<b>Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés</b>			
- Exercice suivant	22		158 981
- Activités après fermeture	23	764 969	735 922
-	24		
	25	764 969	894 903
	26	7 729 905	7 125 249
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
<b>Réserves financières</b>			
- Fonds auto ass.Franchise assur	27	782 402	776 726
- Développement du territoire	28	3 812 949	3 954 365
- Réserve pourvoir régime de ret	29	652 710	1 528 359
- Cours d'eau,Lutte criminalité	30	613 957	544 715
- Déneigement,énergie,assi temp	31	673 886	1 249 575
	32	6 535 904	8 053 740
<b>Fonds réservés</b>			
Fonds de roulement	33	1 246 868	630 525
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	34	618 339	1 864 860
Organismes contrôlés	35		
Montant non réservé			
Administration municipale	36	1 079 242	
Organismes contrôlés	37		
Fonds local d'investissement	38	372 544	569 926
Fonds local de solidarité	39	58 009	37 895
<b>Autres</b>			
-FDE + FLI Ville	40	1 101 005	525 698
-Fonds parcs et réf.voies publ.	41		2 996 277
	42	4 476 007	6 625 181
	43	11 011 911	14 678 921

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	44 ( 803 100 )	( 917 900 )
Régimes non capitalisés	45 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	46 ( )	( )
Autres	47 ( 2 010 700 )	( 2 195 200 )
Régimes non capitalisés	48 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	49 ( 2 813 800 )	( 3 113 100 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	50 ( 424 139 )	( 447 105 )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	51 ( )	( 513 967 )
Autres	52 ( )	( )
-	53 ( )	( )
-	54 ( )	( )
	55 ( 3 237 939 )	( 4 074 172 )
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	56 ( 138 784 )	( 206 176 )
Intérêts sur la dette à long terme	57 ( 20 455 )	( 31 901 )
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	58 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	59 ( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	60 ( 978 014 )	( )
Autres	61 ( )	( )
-	62 ( )	( )
	63 ( 1 137 253 )	( 238 077 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	64 ( 8 228 516 )	( 6 761 700 )
Frais d'émission de la dette à long terme	65 ( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	66 ( 1 867 240 )	( 1 687 240 )
Autres		
- Finan. activités de fonctionne	67 ( 21 223 537 )	( 19 224 067 )
- Dette à long terme liée au FDE	68 ( 340 000 )	( 190 000 )
	69 ( 31 659 293 )	( 27 863 007 )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	70 421 744	430 329
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	71	
Prêts aux entrepreneurs dans le cadre du FLI et du FLS	72 1 630 020	1 298 373
Autres		
- Prêts dans le cadre du FDE	73 121 688	172 316
	74 2 173 452	1 901 018
	75 ( 33 861 033 )	( 30 274 238 )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	76 11 518 768	12 879 505
Investissements à financer	77 ( 44 009 329 ) (	( 41 426 704 )
	78 (32 490 561)	(28 547 199)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations	79 1 008 014 425	941 705 153
Propriétés destinées à la revente	80 12 151 451	11 239 780
Prêts	81 1 694 187	1 373 168
Placements de portefeuille à titre d'investissement	82 164 672	204 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats	83	
	84 1 022 024 735	954 522 773
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	85 438 245 203	400 655 745
Frais reportés liés à la dette à long terme	86 4 980 569	4 788 470
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	87 ( 55 058 619 ) (	( 53 439 221 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	88 ( 30 081 490 ) (	( 26 462 730 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	89 ( 370 815 ) (	( 473 997 )
	90 357 714 848	325 068 267
Dette en cours de refinancement et autres éléments	91 875 077	2 671 856
	92 358 589 925	327 740 123
	93 663 434 810	626 782 650

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés		Régimes supplémentaires de retraite		Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	3	2		3

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements****Description générale**

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

**Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2016.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

**Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées**

La Ville de Lévis participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le processus de négociation avait été amorcé au cours de l'exercice 2016 et se poursuivra en 2017. Les incidences des modifications découlant des négociations seront traitées dans l'exercice au cours duquel les parties se seront entendues.

Pour l'exercice 2016, il y a eu partage du déficit de certains participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle :

- Incidence sur le coût des services passés : (5 127 700 \$),
- Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie : 5 127 700 \$,

Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées.

Les incidences du partage du déficit des participants retraités seront prises en compte au 31 décembre 2017, puisque ce partage résulte d'une décision de la Ville effective le 1er janvier 2017.

La Société de transport de Lévis participe à un régime de retraite visé par la Loi et ce régime a fait l'objet d'une entente le 31 juillet 2016. La constatation initiale des effets de la Loi a été effectuée en date du 1er janvier 2014, le tout en conformité avec les directives du MAMOT. En vertu des paramètres de l'entente, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et le fait que le régime ne comporte aucun participant retraité au 31 décembre 2013, aucun solde résiduel de l'effet initial de l'application de la Loi ne doit être constaté au courant de l'exercice 2016, année de la conclusion de l'entente. Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation à compter du 31 juillet 2016 a un effet sur les résultats de l'exercice. La cotisation au fonds de stabilisation s'élève à 6 800 \$ pour 2016. En conformité avec les directives du MAMOT, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice doivent être ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

**Prestations**

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe.

Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

**Politiques de capitalisation et de placement**

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

**Études actuarielles**

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2015 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2013 pour celui de la Société de transport de Lévis.



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (143 700)	(2 016 900)
Charge de l'exercice	5 ( 10 819 000 )	( 9 082 500 )
Cotisations versées par l'employeur	6 12 787 800	10 955 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>1 825 100</u>	<u>(143 700)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 292 440 100	256 544 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 306 831 400 )	( 282 030 200 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (14 391 300)	(25 485 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 16 216 400	25 341 900
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 1 825 100	(143 700)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>1 825 100</u>	<u>(143 700)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 292 440 100	256 544 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 306 831 400 )	( 282 030 200 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( 14 391 300 )	( 25 485 600 )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 14 893 300	13 078 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (5 127 700)	
	21 9 765 600	13 078 900
Cotisations salariales des employés	22 ( 6 772 000 )	( 6 515 400 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( 18 800 )	( 19 500 )
	24 2 974 800	6 544 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 1 635 700	1 467 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 5 127 700	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres		
-	30	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>9 738 200</u>	<u>8 011 200</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 16 786 200	15 479 400
Rendement espéré des actifs	34 ( 15 705 400 )	( 14 408 100 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 1 080 800	1 071 300
Charge de l'exercice	36 <u>10 819 000</u>	<u>9 082 500</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 25 096 200	23 316 700
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 15 705 400 )	( 14 408 100 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 9 390 800	8 908 600
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 7 028 700	18 487 200
Prestations versées au cours de l'exercice	41 8 779 300	8 814 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 307 645 000	273 877 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
Pour la réserve de restructuration	44 2 628 000	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 1 208 600	2 780 600
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	15
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,80 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,80 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,20 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,20 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 0,00 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 0,00 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56 <u>1</u>	57 <u>58</u>	<u>58</u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

- a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité; moins
- b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente est payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( 204 700 )	( 178 800 )
Charge de l'exercice	60 ( 34 200 )	( 30 100 )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61 4 200	4 200
Passif à la fin de l'exercice	62 ( <u>234 700</u> )	( <u>204 700</u> )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( 249 900 )	( 233 000 )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64 15 200	28 300
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( <u>234 700</u> )	( <u>204 700</u> )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66 10 700	8 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67	11 000
	68 <u>10 700</u>	<u>19 100</u>
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ( )	( )
	70 10 700	19 100
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71 9 300	(300)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74	
Autres	75	
-	76	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77 <u>20 000</u>	<u>18 800</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78 14 200	11 300
Charge de l'exercice	79 <u>34 200</u>	<u>30 100</u>
<b>Informations complémentaires</b>		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80 3 800	(28 800)
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81 2	3
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82 5,80 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83 3,20 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84 2,20 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87	
Autres hypothèses économiques	88	
-	89	

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 3

**Description des régimes et autres renseignements**

**Société de transport de Lévis**

Les employés de garage participent à un régime de retraite à cotisations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,65 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	91 <u>430 656</u>	<u>424 806</u>

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 2

**Description des régimes et autres renseignements****Ville de Lévis**

La Ville de Lévis participe à un REER collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

**Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière**

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit régime dans les mêmes proportions.

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 93	61 993	62 477

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

94  Oui  
 95  Non

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	17	17

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	97	<u>61 303</u>	<u>60 397</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	98	206 592	203 538
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	99	<u>94 122</u>	<u>84 304</u>
	100	<u>300 714</u>	<u>287 842</u>

---

**Note**

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**Administration municipale**

Dette à long terme	1	392 783 663
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	43 415 897
Activités de fonctionnement à financer	3	1 206 990
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	2 418 106
Débiteurs	8	32 450 586
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	2 207 240
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	11 409 262
Autres		
-	12	
-	13	

---

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	388 921 356
---	----	-------------

---

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	15	28 318 004
--	----	------------

---

Endettement net à long terme	16	417 239 360
------------------------------	----	-------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	447 930
Autres organismes	19	

---

Endettement total net à long terme	20	417 687 290
------------------------------------	----	-------------

---

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

---

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
--	----	--

---

	23	
--	----	--

---

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	24	417 687 290
---	----	-------------

---

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
---	----	--

---

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus)	26	
---	----	--

---

---

## **RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2015</b>
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	134 857 400	135 624 202	129 630 499
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	31 846 600	31 925 640	29 839 953
Activités de fonctionnement	3		(1 106)	15 764
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	8 431 000	8 578 929	9 137 984
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	175 135 000	176 127 665	168 624 200
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	11 525 700	11 636 753	10 976 035
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	7 903 900	7 986 729	7 665 267
Matières résiduelles	13	12 563 700	12 843 997	13 189 190
Autres				
-Fosses septiques	14	247 000	242 785	
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	655 031	693 204	648 509
Service de la dette	18	960 000	808 790	808 445
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20		555 718	
	21	33 855 331	34 767 976	33 287 446
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	33 855 331	34 767 976	33 287 446
	26	208 990 331	210 895 641	201 911 646



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	159 600	165 208	158 574
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	11 000	19 218	11 100
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	170 600	184 426	169 674
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	1 814 500	1 873 732	1 896 772
Cégeps et universités	33	902 200	918 642	930 345
Écoles primaires et secondaires	34	2 361 100	2 429 286	2 462 199
	35	5 077 800	5 221 660	5 289 316
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	5 248 400	5 406 086	5 458 990
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	399 200	397 391	397 852
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	8 800	7 425	8 541
Taxes d'affaires	43			
	44	408 000	404 816	406 393
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45	74 000	73 915	
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47	74 000	73 915	
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49	385 200	419 798	483 550
	50	385 200	419 798	483 550
	51	6 115 600	6 304 615	6 348 933

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52	53 464	15 454	18 598
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53	143 345	151 878	149 975
Sécurité incendie	54	5 456	5 336	8 141
Sécurité civile	55		244 704	47 171
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	159 619	309 783	172 146
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		2 805 888	2 798 800
Transport adapté	61		1 012 476	970 648
Transport scolaire	62			
Autres	63		536 365	580 047
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			38 268
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	453 432	445 419	492 877
Réseau de distribution de l'eau potable	68	90 741	118 577	105 394
Traitement des eaux usées	69	129 992	115 198	135 932
Réseaux d'égout	70	70 078	81 255	77 306
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	71	1 450 000	1 431 218	1 431 389
<b>Matières recyclables</b>				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73		33 198	27 075
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81	5 000	9 946	14 280
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82	33 848	5 000	
Rénovation urbaine	83	213 362	144 683	470 269
Promotion et développement économique	84	359 691	3 832	7 083
Autres	85	25 000	15 702	15 870
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	71 114	74 330	99 690
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	438 529	443 038	459 396
Autres	88	114 690	115 254	195 397
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	3 817 361	3 763 805	8 315 752

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91			594 795
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	6 402 000	2 141 017	607 368
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		4 869 049	1 489 650
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105	600 000		
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	1 602 000	8 441	114 954
Réseau de distribution de l'eau potable	107	8 823 000	5 290 180	1 595 699
Traitement des eaux usées	108	1 109 000	360 603	
Réseaux d'égout	109	3 745 000	943 802	528 680
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123	1 190 000	2 224 067	8 575 110
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125	6 535 000	807 502	
Activités culturelles				
Bibliothèques	126	500 000	100 000	
Autres	127	358 000		19 220
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	30 864 000	11 875 612	13 525 476

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	1 785 000	1 857 823	1 850 329
Fonds de développement des territoires	135		617 136	427 869
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	136		1 497 612	
Autres	137			
	138	1 785 000	2 474 959	2 278 198
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	36 466 361	18 114 376	24 119 426

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	883 411	972 790	1 023 586
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147			717 852
	148	883 411	972 790	1 741 438
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152		539 400	513 212
Autres	153			
	154		539 400	513 212
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	2 218	2 218	152
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	2 218	2 218	152
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	883 411	975 008	2 254 802

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2015</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	269 341	533 318	1 318 065
Sécurité publique	183	692 940	657 157	689 010
Transport				
Réseau routier	184	1 301 988	1 625 430	1 572 720
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		6 567 189	6 203 971
Transport adapté	186		327 145	301 936
Transport scolaire	187			
Autres	188		23 058	13 707
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	1 283 041	1 275 281	1 999 633
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	898 411	707 037	519 483
Loisirs et culture	193	2 456 858	2 426 001	2 328 755
Réseau d'électricité	194			
	195	6 902 579	7 224 224	14 778 458
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	7 785 990	8 199 232	17 202 082
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	1 435 994	1 603 269	2 983 475
Droits de mutation immobilière	198	6 400 000	7 401 465	6 846 323
Droits sur les carrières et sablières	199		210 884	228 810
Autres	200			
	201	7 835 994	9 215 618	10 058 608
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	3 790 200	3 863 107	3 636 732
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	203		363 100	412 562
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	204	1 312 400	1 106 008	1 104 010
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	205		197 023	733 953
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	206		1 216 422	1 948 575
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	207		10 194	(15 667)
Contributions des promoteurs	208		12 390 933	13 603 649
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	209			1 427 842
Contributions des organismes municipaux	210		200 807	
Autres contributions	211	1 037 000	1 398 900	89 239
Autres	212	394 997	778 139	1 502 054
	213	1 431 997	15 981 417	19 289 645
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	214			

S28-1

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2016	Réalizations 2016		Réalizations	Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2016	2015
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	2 855 650	2 758 077	79 295	2 837 372	2 837 372	2 861 824
Greffe et application de la loi	2	4 035 813	4 980 425	195 839	5 176 264	5 176 264	4 689 721
Gestion financière et administrative	3	10 120 043	10 261 184	683 703	10 944 887	10 944 887	9 481 663
Évaluation	4	3 459 902	4 111 741	80 661	4 192 402	4 192 402	3 100 386
Gestion du personnel	5	2 483 760	2 715 088	55 378	2 770 466	2 770 466	2 724 045
Autres							
- Adm. générale	6	2 119 412	1 478 573	530 842	2 009 415	2 009 415	4 879 496
-	7						
	8	25 074 580	26 305 088	1 625 718	27 930 806	27 930 806	27 737 135
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	30 402 948	30 262 734	1 053 861	31 316 595	31 316 595	30 324 581
Sécurité incendie	10	17 819 715	18 142 057	1 052 230	19 194 287	19 194 287	18 988 088
Sécurité civile	11	157 350	346 807		346 807	346 807	197 137
Autres	12	1 277 348	1 222 406		1 222 406	1 222 406	1 824 536
	13	49 657 361	49 974 004	2 106 091	52 080 095	52 080 095	51 334 342
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	6 778 921	6 931 211	10 525 038	17 456 249	17 456 249	16 600 901
Enlèvement de la neige	15	17 840 258	19 654 992	972 290	20 627 282	20 627 282	17 461 675
Éclairage des rues	16	1 278 843	1 328 757	184 401	1 513 158	1 513 158	1 454 475
Circulation et stationnement	17	658 300	744 925		744 925	744 925	784 224
Transport collectif							
Transport en commun	18	11 523 496	11 565 204	3 932	11 569 136	27 020 233	26 007 778
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21			766 282	766 282	766 282	501 103
	22	38 079 818	40 225 089	12 451 943	52 677 032	68 128 129	62 810 156

24-1



S28-2

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations 2016	Réalizations 2015
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 265 226	4 081 830	2 719 944	6 801 774	6 801 774	6 929 253
Réseau de distribution de l'eau potable	24	8 360 467	8 599 484	4 505 561	13 105 045	13 105 045	13 011 120
Traitement des eaux usées	25	2 464 903	2 633 505	3 361 622	5 995 127	5 995 127	5 679 420
Réseaux d'égout	26	6 258 286	5 957 949	5 509 332	11 467 281	11 467 281	11 483 196
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	6 087 413	5 856 731		5 856 731	5 856 731	5 577 058
Élimination	28	5 102 461	4 915 851	999 141	5 914 992	6 838 261	6 806 960
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 527 611	1 542 366		1 542 366	1 542 366	1 949 590
Tri et conditionnement	30	1 251 882	1 263 973		1 263 973	1 263 973	1 599 022
Matières organiques							
Collecte et transport	31	983 640	1 014 356		1 014 356	1 014 356	1 040 253
Traitement	32	1 023 788	1 055 758		1 055 758	1 055 758	1 082 713
Matériaux secs	33	562 473	324 463		324 463	324 463	488 307
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	20 000	195 348		195 348	195 348	106 914
Protection de l'environnement	38	1 318 471	1 353 365		1 353 365	1 353 365	1 741 982
Autres	39	224 576	233 795	196 608	430 403	430 403	328 825
	40	39 451 197	39 028 774	17 292 208	56 320 982	57 244 251	57 824 613
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	41	3 422 527	513 880		513 880	513 880	3 087 090
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	345 940	145 000		145 000	145 000	125 000
	44	3 768 467	658 880		658 880	658 880	3 212 090
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	5 908 465	6 033 343	271 701	6 305 044	6 305 044	5 911 779
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46	25 000	25 000		25 000	25 000	125 000
Autres biens	47		211 658		211 658	211 658	877 807
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	4 536 594	4 574 446	2 621	4 577 067	4 577 067	4 234 718
Tourisme	49	552 933	477 637		477 637	477 637	508 388
Autres	50						
Autres	51		316 428		316 428	316 428	745 460
	52	11 022 992	11 638 512	274 322	11 912 834	11 912 834	12 403 152

24-2



**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2016	Réalizations 2016			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2016	2015
<b>Non audité</b>							
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
<b>Activités récréatives</b>							
Centres communautaires	53	5 102 542	5 070 570	851 308	5 921 878	5 921 878	5 465 262
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 428 883	3 586 250	50 530	3 636 780	3 636 780	3 348 756
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 461 018	2 427 860	104 665	2 532 525	2 532 525	2 297 586
Parcs et terrains de jeux	56	12 186 641	12 319 407	2 516 383	14 835 790	14 835 790	13 780 033
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	170 856	178 179	292 070	470 249	470 249	327 980
	60	23 349 940	23 582 266	3 814 956	27 397 222	27 397 222	25 219 617
<b>Activités culturelles</b>							
Centres communautaires	61	4 516 944	4 482 091	143 862	4 625 953	4 625 953	4 469 711
Bibliothèques	62	4 614 897	4 640 747	687 780	5 328 527	5 328 527	5 089 470
<b>Patrimoine</b>							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64			348	348	348	348
Autres	65	170	453	175 676	176 129	176 129	174 908
	66	9 132 011	9 123 291	1 007 666	10 130 957	10 130 957	9 734 437
	67	32 481 951	32 705 557	4 822 622	37 528 179	37 528 179	34 954 054
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>							
68							
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
<b>Dette à long terme</b>							
Intérêts	69	10 620 600	10 354 694		10 354 694	11 541 629	11 302 148
Autres frais	70	783 000	734 667		734 667	911 219	869 539
<b>Autres frais de financement</b>							
Avantages sociaux futurs	71	1 348 400	1 094 200		1 094 200	1 095 000	1 082 600
Autres	72	250 000	727 726		727 726	780 692	335 780
	73	13 002 000	12 911 287		12 911 287	14 328 540	13 590 067
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>							
74							
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>							
75		38 927 769	38 572 904	( 38 572 904 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

### PAGE

#### **Section II - Autres renseignements financiers**

##### **Taux global de taxation réel audité**

Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel 27

Taux global de taxation réel 28

##### **Autres renseignements non audités**

Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories 32

Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement  
et autres acquisitions d'immobilisations consolidées 32

Analyse de la dette à long terme consolidée 33

Analyse de la charge de quotes-parts consolidée 34

Analyse de la rémunération non consolidée 35

Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources 35

Analyse du coût des services municipaux non consolidé 36

Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets 37

Rémunération des élus 37

Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé 38

Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé 39

Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé 40

Taux des taxes 41

Questionnaire 43

## **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Lévis (ci-après la « Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) [ci-après les « exigences légales »].

### **Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'un taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur l'établissement du taux global de taxation réel afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### **Opinion**

À mon avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de la Ville de Lévis a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1).

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL (suite)

---

### Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.



Yves Denis, Vérificateur général

Lévis (Québec)

Le 17 mai 2017

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>211 731 633</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	835 992
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u>210 895 641</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes	1	210 895 641
<b>Ajouter</b>		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière	2	835 992
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>	4	<u>211 731 633</u>
<b>Déduire</b>		
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	46 973 270
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	693 204
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>	11	<u>164 065 159</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>2</sup>	1	<u>16 471 590 700</u>
Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 31 décembre 2016 <sup>2</sup>	2	<u>16 583 463 800</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>16 527 527 250</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>164 065 159</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>16 527 527 250</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2016</b>	6	□ □ , □ 9 □ 2 □ 7 / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2016 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.  
 2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.  
 3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.



---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2016	Réalisations 2015
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
<b>Infrastructures</b>				
Conduites d'eau potable	1	13 810 000	12 444 440	6 759 497
Usines de traitement de l'eau potable	2	4 835 000	2 862 944	5 980 396
Usines et bassins d'épuration	3	3 637 000	5 356 119	1 772 313
Conduites d'égout	4	12 136 000	11 453 304	7 397 847
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	554 000	751 449	227 584
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	33 106 000	28 837 393	24 615 566
Ponts, tunnels et viaducs	7	432 000	3 043 469	854 698
Systèmes d'éclairage des rues	8	100 000	265 127	158 870
Aires de stationnement	9	50 000	86 200	1 156 892
Parcs et terrains de jeux	10	5 590 000	1 477 764	1 762 444
Autres infrastructures	11	4 195 000	3 355 370	14 141 656
Réseau d'électricité	12			
<b>Bâtiments</b>				
Édifices administratifs	13	5 526 000	6 943 873	3 884 247
Édifices communautaires et récréatifs	14	7 740 000	16 194 466	1 805 841
Améliorations locatives	15			
<b>Véhicules</b>				
Véhicules de transport en commun	16		4 813 165	150 550
Autres	17	2 570 000	3 758 412	1 129 456
Ameublement et équipement de bureau	18	3 155 000	2 769 759	2 091 291
Machinerie, outillage et équipement divers	19	469 000	1 755 165	4 643 824
Terrains	20	405 000	2 859 407	1 902 047
Autres	21			
	22	98 310 000	104 214 661	80 435 019

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Infrastructures autres que pour nouveau développement</b>				
Conduites d'eau potable	23		5 518 652	2 050 472
Usines de traitement de l'eau potable	24		12 832	205 277
Usines et bassins d'épuration	25		62 203	9 066
Conduites d'égout	26		4 663 471	1 649 953
Autres infrastructures	27		19 742 181	20 276 409
<b>Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)</b>				
Conduites d'eau potable	28		6 925 788	4 709 025
Usines de traitement de l'eau potable	29		2 850 112	5 775 119
Usines et bassins d'épuration	30		5 293 916	1 763 247
Conduites d'égout	31		6 789 833	5 747 894
Autres infrastructures	32		18 074 591	22 641 301
Autres immobilisations	33		34 281 082	15 607 256
	34		104 214 661	80 435 019

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	400 305 177	65 643 545	40 185 614	425 763 108
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
<b>Autres dettes à long terme</b>					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	4 146 055		890 107	3 255 948
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5		13 101 940	173 362	12 928 578
Autres	6	992 983	330 000	44 845	1 278 138
	7	405 444 215	79 075 485	41 293 928	443 225 772
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
<b>Par l'organisme municipal</b>					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
<b>Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme</b>					
Excédent de fonctionnement affecté	9	999 411	331 492	581 667	749 236
Réserves financières et fonds réservés	10	1 555 268	688 547	574 945	1 668 870
Fonds d'amortissement	11				
<b>Montant à la charge</b>					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	82 988 678	12 691 050	7 092 279	88 587 449
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	264 584 396	56 985 758	26 615 795	294 954 359
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	350 127 753	70 696 847	34 864 686	385 959 914
<b>Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)</b>					
<b>Débiteurs</b>					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	53 409 292	8 048 638	6 399 312	55 058 618
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18	29 930		29 930	
	19	53 439 222	8 048 638	6 429 242	55 058 618
<b>Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette</b>					
	20				
	21	53 439 222	8 048 638	6 429 242	55 058 618
<b>Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec</b>					
Prêts	23	1 266 018	281 019		1 547 037
Autres	24	611 222	48 981		660 203
	25	55 316 462	8 378 638	6 429 242	57 265 858
	26	405 444 215	79 075 485	41 293 928	443 225 772
Dettes en cours de refinancement	27	( )		( )	
Reclassement / Redressement	28				
	29	405 444 215	79 075 485	41 293 928	443 225 772

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>		<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Budget 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2016</b>	<b>Réalisations 2015</b>
<b>Administration générale</b>					
Grefte et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3				
<b>Sécurité publique</b>					
Police	4				
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
<b>Transport</b>					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	11 523 496	11 523 496		
Autres	10				
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
<b>Santé et bien-être</b>					
Logement social	16				
Autres	17				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	670 934	665 908	665 908	650 637
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21				
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
<b>Réseau d'électricité</b>					
	24				
	25	12 194 430	12 189 404	665 908	650 637

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	128,79	35,00	276 647,00	14 709 446	4 141 219	18 850 665
Professionnels	2	130,01	35,00	244 155,00	11 657 772	3 025 562	14 683 334
Cols blancs	3	373,81	32,50	708 250,00	20 390 050	4 622 451	25 012 501
Cols bleus	4	327,01	40,00	729 497,00	20 703 461	4 511 225	25 214 686
Policiers	5	159,69	40,00	348 421,00	15 213 374	3 924 984	19 138 358
Pompiers	6	118,05	40,00	263 287,00	9 892 613	2 050 194	11 942 807
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 237,36		2 570 257,00	92 566 716	22 275 635	114 842 351
Élus	9	16,00			967 594	386 310	1 353 904
	10	1 253,36			93 534 310	22 661 945	116 196 255

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	445 419	2 465	5 976		453 860
Réseau de distribution de l'eau potable	13	118 577	1 740 596	3 549 584		5 408 757
Traitement des eaux usées	14	115 198	105 296	255 307		475 801
Réseaux d'égout	15	81 255	(38 885)	982 687		1 025 057
Autres	16	5 478 315	4 790 209	482 377		10 750 901
	17	6 238 764	6 599 681	5 275 931		18 114 376

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
<b>Administration générale</b>												
Greffé et application de la loi	1	4 980 425	27	195 839	53	5 176 264	79	9 362	105	5 166 902	131	
Évaluation	2	4 111 741	28	80 661	54	4 192 402	80	3 475	106	4 188 927	132	50 151
Autres	3	17 212 922	29	1 349 218	55	18 562 140	81	520 481	107	18 041 659	133	1 471 015
	4	26 305 088	30	1 625 718	56	27 930 806	82	533 318	108	27 397 488	134	1 521 166
<b>Sécurité publique</b>												
Police	5	30 262 734	31	1 053 861	57	31 316 595	83	1 145 138	109	30 171 457	135	254 503
Sécurité incendie	6	18 142 057	32	1 052 230	58	19 194 287	84	487 027	110	18 707 260	136	400 178
Sécurité civile	7	346 807	33		59	346 807	85		111	346 807	137	
Autres	8	1 222 406	34		60	1 222 406	86		112	1 222 406	138	
	9	49 974 004	35	2 106 091	61	52 080 095	87	1 632 165	113	50 447 930	139	654 681
<b>Transport</b>												
Réseau routier												
Voirie municipale	10	6 931 211	36	10 525 038	62	17 456 249	88	265 533	114	17 190 716	140	4 523 382
Enlèvement de la neige	11	19 654 992	37	972 290	63	20 627 282	89	991 176	115	19 636 106	141	79 910
Autres	12	2 073 682	38	184 401	64	2 258 083	90	203 426	116	2 054 657	142	
Transport collectif	13	11 565 204	39	3 932	65	11 569 136	91	164 608	117	11 404 528	143	
Autres	14		40	766 282	66	766 282	92		118	766 282	144	27 627
	15	40 225 089	41	12 451 943	67	52 677 032	93	1 624 743	119	51 052 289	145	4 630 919
<b>Hygiène du milieu</b>												
Eau et égout												
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	4 081 830	42	2 719 944	68	6 801 774	94		120	6 801 774	146	918 185
Réseau de distribution de l'eau potable	17	8 599 484	43	4 505 561	69	13 105 045	95	531 716	121	12 573 329	147	1 004 925
Traitement des eaux usées	18	2 633 505	44	3 361 622	70	5 995 127	96		122	5 995 127	148	1 397 449
Réseaux d'égout	19	5 957 949	45	5 509 332	71	11 467 281	97	531 716	123	10 935 565	149	548 186
Matières résiduelles												
Déchets domestiques et assimilés	20	10 772 582	46	999 141	72	11 771 723	98	158 642	124	11 613 081	150	293 422
Matières recyclables	21	5 200 916	47		73	5 200 916	99		125	5 200 916	151	3 405
Autres	22		48		74		100		126		152	
Cours d'eau	23	195 348	49		75	195 348	101	687	127	194 661	153	
Protection de l'environnement	24	1 353 365	50		76	1 353 365	102	112 607	128	1 240 758	154	1 675
Autres	25	233 795	51	196 608	77	430 403	103		129	430 403	155	57
	26	39 028 774	52	17 292 208	78	56 320 982	104	1 335 368	130	54 985 614	156	4 167 304

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	513 880	172	187	513 880	202	217	513 880	232	61 171		
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233			
Autres	159	145 000	174	189	145 000	204	219	145 000	234			
	160	658 880	175	190	658 880	205	220	658 880	235	61 171		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	6 033 343	176	191	6 305 044	206	151 473	221	6 153 571	236	241 898	
Rénovation urbaine	162	236 658	177	192	236 658	207		222	236 658	237	508 153	
Promotion et développement économique	163	5 052 083	178	193	5 054 704	208	128 872	223	4 925 832	238	174 715	
Autres	164	316 428	179	194	316 428	209	367 292	224	(50 864)	239	48 146	
	165	11 638 512	180	195	11 912 834	210	647 637	225	11 265 197	240	972 912	
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	23 582 266	181	196	3 814 956	211	2 256 030	226	25 141 192	241	572 865	
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	4 640 747	182	197	687 780	212	67 554	227	5 260 973	242	59 531	
Autres	168	4 482 544	183	198	4 802 430	213	102 417	228	4 700 013	243	270 738	
	169	32 705 557	184	199	37 528 179	214	2 426 001	229	35 102 178	244	903 134	
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185	200		215		230		245		
	171	200 535 904	186	201	239 108 808	216	8 199 232	231	230 909 576	246	12 911 287	



**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

*Non audité*

		2016	2015
<b>Rémunération</b>	1	1 413 222	840 022
<b>Charges sociales</b>	2	216 554	148 900
<b>Biens et services</b>	3	102 080 292	76 514 324
<b>Frais de financement</b>	4	456 608	611 347
<b>Autres</b>	5	47 985	156 314
	6	104 214 661	78 270 907

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	142 438	
Conseillères et conseillers	31 081	
Maire suppléant	5 698	
Vice-président comité exécutif	57 688	
Membres du comité exécutif	51 990	
Présidents d'arrondissements	29 200	
Président STL - conseil d'adm.	29 200	

**Note**

Allocation de dépenses : Chaque membre du conseil d'une municipalité reçoit, en plus de toute rémunération mentionnée plus haut, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du total de sa rémunération. Le montant maximum pour 2016 est de 16 216 \$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).



**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

		2016	2015
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	15 864 072	11 457 926
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	2	
<b>Solde redressé au début de l'exercice</b>	<b>3</b>	<b>15 864 074</b>	<b>11 457 926</b>
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	7 830 578	11 803 726
<b>Affectations et virements</b>			
Activités de fonctionnement	5	(217 599)	(735 153)
Activités d'investissement	6	(5 923 850)	(1 164 600)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(3 760 386)	(2 598 385)
Réserves financières et fonds réservés	8	(2 500 000)	(3 000 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10	174 830	100 558
	11	(4 396 427)	4 406 146
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>12</b>	<b>11 467 647</b>	<b>15 864 072</b>
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	6 230 346	5 625 661
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
<b>Solde redressé au début de l'exercice</b>	<b>15</b>	<b>6 230 346</b>	<b>5 625 661</b>
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Affectations et virements</b>			
Activités de fonctionnement	16	(2 735 650)	(1 993 700)
Activités d'investissement	17	(318 048)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	3 760 386	2 598 385
Financement des investissements en cours	19	27 902	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	734 590	604 685
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>22</b>	<b>6 964 936</b>	<b>6 230 346</b>
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	14 255 897	13 198 210
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	(3 024 302)	
<b>Solde redressé au début de l'exercice</b>	<b>25</b>	<b>11 231 595</b>	<b>13 198 210</b>
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Affectations et virements</b>			
Activités de fonctionnement	26	(100 115)	3 694 888
Activités d'investissement	27	(3 858 232)	(7 735 730)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	2 500 000	3 000 000
Financement des investissements en cours	29	1 071 966	2 098 529
	30	(386 381)	1 057 687
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>31</b>	<b>10 845 214</b>	<b>14 255 897</b>

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

		2016		2015
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>				
Solde au début de l'exercice	32	( 3 859 200 )	(	3 754 260 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	(28 105 241)		(20 040 002)
<b>Solde redressé au début de l'exercice</b>	<b>34</b>	<b>( 31 964 441 )</b>	<b>(</b>	<b>23 794 262 )</b>
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement - Augmentation	35	( 988 171 )	(	1 419 867 )
Activités de fonctionnement - Diminution	36	1 620 266		1 314 927
Financement à long terme des activités de fonctionnement	37	( 4 893 583 )	(	8 546 182 )
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	38	2 871 355		2 667 860
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>39</b>	<b>( 33 354 574 )</b>	<b>(</b>	<b>29 777 524 )</b>
<b>Financement des investissements en cours</b>				
Solde au début de l'exercice	40	(26 867 878)		(15 881 359)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	41	(59 565)		
<b>Solde redressé au début de l'exercice</b>	<b>42</b>	<b>(26 927 443)</b>		<b>(15 881 359)</b>
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	43	(3 804 493)		(8 787 432)
<b>Virements</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	44	(174 830)		(100 558)
Excédent de fonctionnement affecté	45	(27 902)		
Réserves financières et fonds réservés	46	(1 071 966)		(2 098 529)
	47	(5 079 191)		(10 986 519)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>48</b>	<b>(32 006 634)</b>		<b>(26 867 878)</b>
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>				
Solde au début de l'exercice	49	583 709 899		554 028 354
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	50			(3 347 929)
<b>Solde redressé au début de l'exercice</b>	<b>51</b>	<b>583 709 899</b>		<b>550 680 425</b>
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Affectations et virements</b>				
Activités de fonctionnement	52			
Excédent de fonctionnement affecté	53			
Financement à long terme des activités d'investissement	54	( 61 838 731 )	(	)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités d'investissement	55	30 746 350		
Variation résiduelle de l'exercice	56	65 508 015		33 029 474
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>57</b>	<b>618 125 533</b>		<b>583 709 899</b>

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>10 165 947</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>10 165 947</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>10 165 947</u>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( ) ( ) ( )	( ) ( ) ( )
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	( ) ( ) ( )	( ) ( ) ( )
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	( ) ( ) ( )	( ) ( ) ( )
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Taxes générales**

Du 100 \$ d'évaluation

Taxe foncière générale (taux unique)	1	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	5	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	[ 0 ] , [ 1 ] [ 9 ] [ 2 ] [ 7 ] \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	12	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	19	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles industriels	26	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	[ ] , [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**  
(Montant fixe)**Par unité de logement**

Eau	1	1   6   4   ,   0   0	\$
Égout	2	1   1   3   ,   0   0	\$
Eau et égout	3	,	\$
Traitement des eaux usées	4	,	\$
Matières résiduelles	5	1   3   6   ,   0   0	\$
			<b>% de la valeur locative</b>
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	6	,	%

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
<b>Taxe foncière générale (taux variés)</b>			
<b>Catégorie résiduelle et imm. agricoles</b>			
Charny	,5231	1	
Lévis	,5231	1	
Pintendre	,5231	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	,5231	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,5231	1	
Saint-Jean-Chrysostome	,5231	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,5215	1	
Saint-Nicolas	,5231	1	
Saint-Rédempteur	,5234	1	
Saint-Romuald	,5231	1	
<b>Catégorie 6 logements et plus</b>			
Charny	,5956	1	
Lévis	,5956	1	
Pintendre	,5956	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	,5956	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,5956	1	
Saint-Jean-Chrysostome	,5956	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,5956	1	
Saint-Nicolas	,5956	1	
Saint-Rédempteur	,5956	1	
Saint-Romuald	,5956	1	
<b>Catégorie immeubles non résidentiels</b>			
Charny	2,3517	1	
Lévis	2,3572	1	
Pintendre	2,4040	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	2,3517	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	2,0112	1	
Saint-Jean-Chrysostome	2,3517	1	

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

*Non audité*

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,2219	1	
Saint-Nicolas	2,3517	1	
Saint-Rédempteur	2,3749	1	
Saint-Romuald	2,3517	1	
Catégorie immeubles industriels			
Charny	2,9184	1	
Lévis	2,8915	1	
Pintendre	2,8915	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	2,6784	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	2,6487	1	
Saint-Jean-Chrysostome	2,8915	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,6220	1	
Saint-Nicolas	2,7466	1	
Saint-Rédempteur	2,9232	1	
Saint-Romuald	2,9663	1	
Catégorie terrains vagues desservis			
Charny	1,0462	1	
Lévis	1,0462	1	
Pintendre	1,0462	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	1,0462	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	1,0462	1	
Saint-Jean-Chrysostome	1,0462	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1,0429	1	
Saint-Nicolas	1,0462	1	
Saint-Rédempteur	1,0467	1	
Saint-Romuald	1,0462	1	
Taxe spéciale pour le service de dette	,1927	1	
Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
Charny	,0091	1	
Lévis	,0163	1	
Pintendre	,0070	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	,0101	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,0161	1	
Saint-Jean-Chrysostome	,0203	1	
Saint-Nicolas	,0092	1	
Saint-Rédempteur	,0132	1	
Saint-Romuald	,0211	1	
Eau (sans compteur)	164,0000	7	par logement
Eau (sans compteur)-Maison de chambre	41,0000	7	par chambre
Eau (sans compteur)-Gîte touristique	41,0000	7	par chambre
Tarif eau avec compteur	,6050	7	du mètre cube
Tarif eau avec compteur	2,7500	7	du mille gallons
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	64,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	141,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	190,0000	7	par local
Égout et assainissement (sans compteur)	113,0000	7	par logement
Égout ass.(sans compteur)-Maison chambre	28,0000	7	par chambre
Égout ass.(sans compteur)Gîte touristiqu	28,0000	7	par chambre

S50

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Non audité**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Tarif égout assainissement avec compteur	,4260	7	par mètre cube
Tarif égout assainissement avec compteur	1,9370	7	du mille gallons
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	43,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	100,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et+pieds carrés	135,0000	7	par local
Déchets	136,0000	7	par logement
Déchets - maison de chambre	41,0000	7	par chambre
Déchets - gîte touristique	41,0000	7	par chambre
Déchets non résidentiels			
Déchets-superficie 1 à 250 pieds carrés	54,0000	4	
Déchets-superficie 251-500 pieds carrés	118,0000	4	
Déchets-superficie 501-750 pieds carrés	139,0000	4	
Déchets-superficie 751-1000 pieds carrés	154,0000	4	
Déchet-superficie 1001-2000 pieds carrés	463,0000	4	
Déchets-superficie 2001 et+ pieds carrés	932,0000	4	
Déchets roll-off transport	136,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	97,0000	7	par tonne métrique
Déchets - Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	699,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 174,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 648,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 260,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 835,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 445,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	5 055,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	6 803,0000	7	1 levée par semaine
Le double du tarif à une levée			2 levées par semaine
2e collecte de matière recyclable	539,0000	7	par année de plus
Vidange fosse septique ou puisard	73,0000	7	par unité
Vidange fosse septique-puisard saisonnier	36,5000	7	par unité
Vidange de fosse de rétention	161,0000	7	par unité
Vidange de fosse de rétention saisonnier	80,5000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention	195,0000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention saiso	97,5000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	,5231	1	art. 204 par. 12
Compensation pour services municipaux	,5231	1	art.204 par.5, 10,11,19
Et autres taxes de secteur			

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)



**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2016	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2016 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	518 077	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<i>Non audité</i>	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité applique-t-elle les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	26 <input checked="" type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>	
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS) à titre de municipalité ayant des compétences de MRC?	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>	
11. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2018			
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2016	30		
Facteur comparatif de 2016	31		
Valeur uniformisée	32		
12. Avez-vous reçu au cours de l'exercice ou êtes-vous en droit de recevoir pour cet exercice une subvention relative au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) de la part du MTMDET?	33 <input checked="" type="checkbox"/>	34 <input type="checkbox"/>	
Montant de l'aide financière reçue	35	79 052 \$	
Total des frais encourus admissibles au PAERRL :			
a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)	36	\$	
b) Dépenses d'investissement	37	79 052 \$	
c) Total des frais encourus admissibles	38	79 052 \$	
d) Description des dépenses d'investissement :			
Pavage			
Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :			
a) Numéro de la résolution	39	CV-2016-20-66	
b) Date d'adoption de la résolution	40	2016-12-12	
Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 38 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue à la ligne 35, fournissez-en les justifications :			

### **Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section III - Données prévisionnelles pour l'exercice 2017</b>	
Revenus de taxes	46
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	47
Calcul de certains revenus de taxes	48
Taux des taxes	50
Taux global de taxation prévisionnel	51
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	54
Questionnaire	56

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
REVENUS DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	142 135 900
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	34 699 000
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	8 716 900
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	185 551 800

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	11 200 700
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	7 912 500
Matières résiduelles	13	12 235 500
Autres		
- Fosses septiques	14	247 000
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	753 286
Service de la dette	18	910 000
Activités de fonctionnement	19	
Activités d'investissement	20	
	21	33 258 986
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	22	
Autres	23	
	24	
	25	33 258 986
	26	218 810 786

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	180 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	19 100
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	199 200

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	1 957 500
Cégeps et universités	7	887 300
Écoles primaires et secondaires	8	2 361 400
	9	5 206 200

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux

Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	5 405 400

**GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	15	405 800
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	7 200
Taxes d'affaires	17	
	18	413 000

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	19	77 100
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	77 100

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	397 000
	24	397 000
	25	6 292 500

557

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
<b>Taxes générales</b>							
Taxe foncière générale (taux unique)	1 .....	x 2 .....	/100\$ 3 .....				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 13 502 545 172	x 5 0,5147	/100\$ 6 69 497 600				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 1 240 643 601	x 8 0,5376	/100\$ 9 6 669 700				
Immeubles non résidentiels	10 2 291 906 005	x 11 2,1831	/100\$ 12 50 034 600				
Immeubles industriels	13 407 807 681	x 14 2,9841	/100\$ 15 12 169 400				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16 .....	x 17 .....	/100\$ 18 .....				
Autres	19 292 947 348	x 20 1,0294	/100\$ 21 3 015 600				
Immeubles agricoles	22 106 760 848	x 23 0,4955	/100\$ 24 529 000				
<b>Total</b>			25 141 915 900	26 ( )	27 ( )	28 220 000	29 142 135 900
<b>Taxes spéciales</b>							
Service de la dette (taux unique)	30 17 842 610 655	x 31 0,1948	/100\$ 32 34 699 000				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33 .....	x 34 .....	/100\$ 35 .....				
Immeubles de 6 logements ou plus	36 .....	x 37 .....	/100\$ 38 .....				
Immeubles non résidentiels	39 .....	x 40 .....	/100\$ 41 .....				
Immeubles industriels	42 .....	x 43 .....	/100\$ 44 .....				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45 .....	x 46 .....	/100\$ 47 .....				
Autres	48 .....	x 49 .....	/100\$ 50 .....				
Immeubles agricoles	51 .....	x 52 .....	/100\$ 53 .....				
<b>Total</b>			54 34 699 000	55 ( )	56 ( )	57	58 34 699 000

S58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	<u>Assiette d'application imposable</u>	<u>Taux adopté</u>	<u>Revenus bruts</u>	<u>Crédits/ Dégrèvements</u>	<u>Dotation à la provision</u>	<u>Autres ajustements</u>	<u>Revenus nets</u>
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
<b>Taxes générales</b>							
Taxes spéciales							
Activités de fonctionnement (taux unique)	1 .....	X 2 .....	/100\$ 3 .....				
Activités de fonctionnement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 .....	X 5 .....	/100\$ 6 .....				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 .....	X 8 .....	/100\$ 9 .....				
Immeubles non résidentiels	10 .....	X 11 .....	/100\$ 12 .....				
Immeubles industriels	13 .....	X 14 .....	/100\$ 15 .....				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16 .....	X 17 .....	/100\$ 18 .....				
Autres	19 .....	X 20 .....	/100\$ 21 .....				
Immeubles agricoles	22 .....	X 23 .....	/100\$ 24 .....				
<b>Total</b>			25 .....	26 ( )	27 ( )	28 .....	29 .....
Taxes spéciales							
Activités d'investissement (taux unique)	30 .....	X 31 .....	/100\$ 32 .....				
Activités d'investissement (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33 .....	X 34 .....	/100\$ 35 .....				
Immeubles de 6 logements ou plus	36 .....	X 37 .....	/100\$ 38 .....				
Immeubles non résidentiels	39 .....	X 40 .....	/100\$ 41 .....				
Immeubles industriels	42 .....	X 43 .....	/100\$ 44 .....				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45 .....	X 46 .....	/100\$ 47 .....				
Autres	48 .....	X 49 .....	/100\$ 50 .....				
Immeubles agricoles	51 .....	X 52 .....	/100\$ 53 .....				
<b>Total</b>			54 .....	55 ( )	56 ( )	57 .....	58 .....
	<b>Valeur locative imposable</b>						
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	59 .....	X 60 .....	% 61 .....	62 ( )	63 ( )	64 .....	65 .....



**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX DES TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

<b>Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)</b>	<b>Par unité de logement</b>
Eau	1    1   6   0   ,   0   0   \$
Égout	2    1   1   4   ,   0   0   \$
Eau et égout	3            ,       \$
Traitement des eaux usées	4            ,       \$
Matières résiduelles	5    1   3   0   ,   0   0   \$

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe foncière générale (taux variés)			
Catégorie résiduelle			
Charny	0,5147	1	
Lévis	0,5147	1	
Pintendre	0,5147	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,5147	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,5147	1	
St-Jean-Chrysostome	0,5147	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,5147	1	
St-Nicolas	0,5147	1	
St-Rédempteur	0,5147	1	
St-Romuald	0,5147	1	
Catégorie immeubles agricoles			
Charny	0,4955	1	
Lévis	0,4955	1	
Pintendre	0,4955	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,4955	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,4955	1	
St-Jean-Chrysostome	0,4955	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,4955	1	
St-Nicolas	0,4955	1	
St-Rédempteur	0,4955	1	
St-Romuald	0,4955	1	
Catégorie 6 logements et plus			
Charny	0,5376	1	
Lévis	0,5376	1	
Pintendre	0,5376	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,5376	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,5376	1	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX DES TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
St-Jean-Chrysostome	0,5376	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	0,5376	1	
St-Nicolas	0,5376	1	
St-Rédempteur	0,5376	1	
St-Romuald	0,5376	1	
Catégorie immeubles non résidentiels			
Charny	2,1831	1	
Lévis	2,1868	1	
Pintendre	2,1831	1	
St-Étienne-de-Lauzon	2,1831	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	2,0507	1	
St-Jean-Chrysostome	2,1831	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1,9380	1	
St-Nicolas	2,1831	1	
St-Rédempteur	2,2350	1	
St-Romuald	2,1831	1	
Catégorie immeubles industriels			
Charny	3,0906	1	
Lévis	2,8381	1	
Pintendre	2,8381	1	
St-Étienne-de-Lauzon	2,6404	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	2,8381	1	
St-Jean-Chrysostome	2,8381	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,7997	1	
St-Nicolas	2,7436	1	
St-Rédempteur	2,9342	1	
St-Romuald	2,8675	1	
Catégorie terrains vagues desservis			
Charny	1,0294	1	
Lévis	1,0294	1	
Pintendre	1,0294	1	
St-Étienne-de-Lauzon	1,0294	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	1,0294	1	
St-Jean-Chrysostome	1,0294	1	
St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	1,0294	1	
St-Nicolas	1,0294	1	
St-Rédempteur	1,0294	1	
St-Romuald	1,0294	1	
Taxe spéciale pour le service de dette	0,1948	1	
Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
Charny	0,0079	1	
Lévis	0,0121	1	
Pintendre	0,0062	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,0096	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,0110	1	
St-Jean-Chrysostome	0,0071	1	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX DES TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
St-Nicolas	0,0071	1	
St-Rédempteur	0,0096	1	
St-Romuald	0,0149	1	
Eau (sans compteur)	160,0000	7	par logement
Eau (sans compteur)-Maison de chambre	40,0000	7	par chambre
Eau (sans compteur)-Gîte touristique	40,0000	7	par chambre
Tarif eau avec compteur	0,5900	7	du mètre cube
Tarif eau avec compteur	2,6820	7	du mille gallons
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	62,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	137,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	185,0000	7	par local
Égout et assainissement (sans compteur)	114,0000	7	par logement
Égout ass.(sans compteur)-maison chambre	28,0000	7	par chambre
Égout ass.(sans compteur)gîte touristiqu	28,0000	7	par chambre
Tarif égout assainissement avec compteur	0,4300	7	par mètre cube
Tarif égout assainissement avec compteur	1,9550	7	par mille gallons
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	43,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	101,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et+pieds carrés	136,0000	7	par local
Déchets	130,0000	7	par logement
Déchets - maison de chambre	39,0000	7	par chambre
Déchets - gîte touristique	39,0000	7	par chambre
Déchets non résidentiels			
Déchets-superficie 1 à 250 pieds carrés	51,0000	4	
Déchets-superficie 251-500 pieds carrés	112,0000	4	
Déchets-superficie 501-750 pieds carrés	132,0000	4	
Déchets-superficie751-1000 pieds carrés	147,0000	4	
Déchet-superficie 1001-2000 pieds carrés	441,0000	4	
Déchets-superficie 2001 et+ pieds carrés	888,0000	4	
Déchets roll-off transport	130,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	92,0000	7	par tonne métrique
Déchets -Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	666,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 118,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 569,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 152,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 747,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 281,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	4 814,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	6 478,0000	7	1 levée par semaine
Le double du tarif à une levée			2 levées par semaine
2e collecte de matière recyclable	513,0000	7	par année de plus
Vidange de fosse septique ou puisard	73,0000	7	par unité
Vidangefosse septique-puisard saisonnier	36,5000	7	par unité

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX DES TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Vidange de fosse de rétention	161,0000	7	par unité
Vidange fosse septique + rétention	195,0000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	0,5147	1	art.204 par.12
Compensation pour services municipaux	0,5147	1	art.204 par.5, 10,11,19
Et autres taxes de secteur			

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
2 - du mètre carré  
3 - du mètre linéaire  
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
6 - % de la valeur locative  
7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>218 810 786</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	.....
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	.....
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	.....
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	.....
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	.....
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	.....
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	.....
	10	<u>                    </u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u>218 810 786</u>

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes		1	218 810 786
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	.....
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	.....
<b>Total partiel</b>		4	<u>218 810 786</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		.....
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		.....
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7		46 817 455
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8		753 286
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	10	<u>47 570 741</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel</b>		11	<u>171 240 045</u>

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL**

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	1 <u>171 240 045</u>							
Évaluation des immeubles imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale	2 <u>17 842 610 655</u>							
<b>Taux global de taxation prévisionnel de 2017</b> (ligne 1 + ligne 2) x 100 \$	3 <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 15px;"></td><td style="width: 20px; height: 15px;"></td><td style="width: 20px; height: 15px;">0</td></tr></table> , <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 20px; height: 15px;">9</td><td style="width: 20px; height: 15px;">5</td><td style="width: 20px; height: 15px;">9</td><td style="width: 20px; height: 15px;">7</td></tr></table> /100 \$			0	9	5	9	7
		0						
9	5	9	7					

S63

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	46 780 238	14 429 769	955	1 891 780	8 717 729	351 686
De secteur	2	899 135	465 194	52	69 524	298 618	
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	93 865	48 564	5	7 258	31 174	
Autres	5	4 748 651	1 102 828		136 685	4 021 387	1 531
<b>Taxes d'affaires</b>							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	52 521 889	16 046 355	1 012	2 105 247	13 068 908	353 217



S64

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

		<u>Résidentielles</u>	<u>Résiduelle Agriculture Résidences</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>					
Générales	9	104 654 153	8 590		176 834 900
De secteur	10	6 670 764	11 513	302 100	8 716 900
Autres	11				
<b>Taxes sur une autre base</b>					
<b>Taxes, compensations et tarification</b>					
Service de la dette	12	696 394	1 202	31 538	910 000
Autres	13	20 484 520	97 603	1 002 495	31 595 700
<b>Taxes d'affaires</b>					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	132 505 831	118 908	1 336 133	218 057 500

55

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour le rôle d'évaluation foncière	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Pour le rôle de la valeur locative	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2017 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14 <input checked="" type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	16	536 300 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	17	\$	
5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	18	258 873 053 \$	
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	19	33 520 200 \$	
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	20	13 096 800 \$	
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	21	(3 601 000)\$	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 2175 chemin du Fleuve  
(no) (rue)  
Lévis QC G6W 7W9  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-2002  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-5548  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel levis@ville.levis.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Marcel Rodrigue

Téléphone (418) 839-2002  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 835-8522  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mrodrigue@ville.levis.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Mallette S.E.N.C.R.L.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 501-1200 boulevard Guillaume-Couture  
(no) (rue)  
Lévis QC G6W 5M6  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-0747  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-8415  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel alain.martineau@mallette.ca

Responsable du dossier Alain Martineau

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom Yves Denis

Titre Vérificateur général

Adresse 2309 chemin du Fleuve  
(no) (rue)  
Lévis QC G6W 5P7  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 835-8512  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel ydenis@ville.levis.qc.ca

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Marcel Rodrigue , atteste que le rapport financier consolidé de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2017-05-23 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Lévis .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Lévis consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Lévis détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 25 est de 23 572 217 \$.

Le taux global de taxation réel de 2016 à la page S34 ligne 6 est de ,9927 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2017-05-17 08:16:30

Date de transmission au Ministère :

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit de l'état des dépenses engagées (informations financières) par le vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Ces informations financières ont été préparées afin de satisfaire à l'article 108.2.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

**Responsabilité de la direction pour les informations financières**

La direction du Bureau du vérificateur général de la Ville de Lévis est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces informations financières conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les informations financières, sur la base de notre audit. Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les informations financières. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les informations financières comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des informations financières afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

**Opinion**

À notre avis, les informations financières donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des dépenses engagées par le vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Mallette* s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada  
Le 17 mai 2017

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

**BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DE LA VILLE DE LÉVIS**

**État des dépenses**

**Exercice terminé le 31 décembre 2016**

	Budget 2016	Budget amendé 2016 <sup>1</sup>	Réalizations	
			2016	2015
Rémunération	196 694 \$	196 694 \$	195 803 \$	165 345 \$
Avantages sociaux et charges sociales	47 207	47 207	55 239	47 689
Déplacement et représentation	2 830	2 830	2 786	1 156
Publications	3 770	3 070	2 911	1 210
Honoraires professionnels	86 949	142 307	134 721	66 387
Formation	1 890	3 490	3 340	1 626
Cotisations versées à des associations	2 830	2 830	2 592	3 193
Fournitures de bureau	2 830	1 930	1 605	3 036
	<b>345 000 \$</b>	<b>400 358 \$</b>	<b>398 997 \$</b>	<b>289 642 \$</b>

**Note complémentaire**

**Principales méthodes comptables :**

Cet état financier est établi conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les dépenses comprennent uniquement les dépenses directement engagées par le vérificateur général de la Ville de Lévis.

  
Yves Denis, CPA auditeur, CA  
Vérificateur général de la Ville de Lévis

<sup>1</sup> Les amendements budgétaires proviennent principalement d'un report, au budget de 2016, de crédits inutilisés en 2015 au montant de 55 358 \$ (CV-2015-10-56).



**Rapport explicatif  
des résultats financiers 2016  
de la Ville de Lévis**

Le 9 mai 2017

Direction des finances



## Tableau sommaire des principaux écarts

Revenus nets additionnels	3 606 000 \$
Dépenses nettes moindres	4 225 000 \$
<b>Excédent de fonctionnement de l'année 2016</b>	<b>7 831 000 \$</b>
<b>Budget de l'année 2016</b>	
- Total des revenus	241 827 873 \$
- Affectation de l'excédent de fonctionnement	2 297 127 \$
- Financement pour étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du nouveau traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ)	2 100 000 \$
	<b>246 225 000 \$</b>
<b>Pourcentage de l'excédent de fonctionnement sur le budget 2016</b>	<b>3.2%</b>

**Faits saillants 2016**  
**Principaux écarts nets de plus de 100 000 \$**

<b>Revenus nets</b>	<b>Écart favorable (défavorable)</b>
Taxes et paiements tenant lieu de taxes (Budget : 209,0 M\$)	1 500 000 \$
Droits sur les mutations immobilières (Budget : 6,4 M\$)	1 001 000 \$
Revenus recouvrables Infrastructures - plus de travaux que prévu	252 000 \$
Facturation des libérations syndicales	215 000 \$
Licences et permis	138 000 \$
Subventions provenant du Fonds Chantier Canada-Québec et de la taxe sur l'essence TECO 2014-2018	162 000 \$
Revenus additionnels des redevances 911 - augmentation du taux par ligne à compter d'août 2016	142 000 \$
Autres revenus avec écarts inférieurs à 100 000 \$	196 000 \$
<b>Revenus nets additionnels</b>	<b>3 606 000 \$</b>

<b>Dépenses nettes</b>	<b>Écart favorable (défavorable)</b>
Ajustement de la provision pour éventualités	1 186 000 \$
Impact net du service de dette (Budget 44 M\$)	1 021 000 \$
Économie à l'égard de la masse salariale (Budget 113 M\$)	938 000 \$
Coût et quantité moins élevés que prévu dans le traitement des matières résiduelles	391 000 \$
Économie de carburant	327 000 \$
Moins de dépenses de pièces et accessoires et de béton bitumineux - Aqueduc et égouts	278 000 \$
Économie relativement aux baux et servitudes / Centre des congrès et d'expositions	168 000 \$
Besoins moindres du budget de recherche (budget : 165 000 \$)	163 000 \$
Honoraires professionnels pour fins d'assurance des bâtiments de la Ville	152 000 \$
Économies dans les contrats d'assurances générales	141 000 \$
Coût des produits chimiques pour le traitement de l'eau inférieur aux prévisions budgétaires	115 000 \$
Provision d'intérêts sur les dossiers en contestation d'évaluation	(144 000) \$
Commandites spéciales	(158 000) \$
Coût d'entretien des équipements du traitement de l'eau	(173 000) \$
Règlement du dossier de la grève Gilmour avec l'Administration portuaire de Québec	(236 000) \$
Entretien des véhicules (pièces, accessoires et travaux externes)	(286 000) \$
Honoraires professionnels pour la restructuration des régimes de retraite	(326 000) \$
Opérations de déneigement, dépassement de coûts de 1 561 000 \$, financées en partie par l'utilisation de la réserve financière pour les opérations de déneigement pour 864 000 \$	(697 000) \$
Autres dépenses avec écarts inférieurs à 100 000 \$	1 365 000 \$
<b>Dépenses nettes moindres</b>	<b>4 225 000 \$</b>
<b>Revenus nets additionnels</b>	<b>3 606 000 \$</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 831 000 \$</b>

## Excédent de fonctionnement non affecté et affecté

Excédent de fonctionnement non affecté	2016	2015
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>15 864 000 \$</b>	<b>11 458 000 \$</b>
<b>Affectation au budget de l'année suivante</b>	(3 601 000) \$	(2 157 000) \$
<b>Renflouement de réserves financières :</b>		
Autoassurance	(1 500 000) \$	(2 520 000) \$
Assignation temporaire	(500 000) \$	- \$
Cours d'eau	(300 000) \$	(150 000) \$
Franchises d'assurance	(200 000) \$	(245 000) \$
Consommation d'énergie	- \$	(85 000) \$
<b>Dépenses non récurrentes ou en immobilisations :</b>		
Pavage 2016	(4 000 000) \$	- \$
Acquisition lot 2 158 448 - Caisse populaire de Charny	(1 719 000) \$	- \$
Honoraires professionnels en lien avec le projet de construction d'un nouveau poste de police	(300 000) \$	- \$
Honoraires professionnels prolongement de la rue Courchevel	(241 000) \$	- \$
Installation des services d'utilité publique sur la rue des Riveurs (phase 1, Parc industriel Lauzon)	(167 000) \$	- \$
Entente de visibilité Complexe soccer Honco	(100 000) \$	- \$
Étude relative aux sources d'eau potable du fleuve	(100 000) \$	- \$
Financement services professionnels plans et devis, sur la rue des Riveurs	- \$	(445 000) \$
Projet de gestion de l'amiante dans les bâtiments	- \$	(350 000) \$
Enfouissement des déchets au lieu d'enfouissement technique de Saint-Lambert-de-Lauzon	- \$	(215 000) \$
Démolition bâtiments sur le lot 3 891 627(rte Marie-Victorin)	- \$	(200 000) \$
Réalisation de caractérisations environnementales de sites	- \$	(192 000) \$
Aménagement intersection J.-B.-Michaud et Alphonse-Desjardins	- \$	(185 000) \$
Entente de visibilité Honco	- \$	(180 000) \$

Renouvellement des contrats d'assurance de dommages	- \$	(145 000) \$
Réparation de deux conduites d'eau brute usine Desjardins	- \$	(142 000) \$
Études relatives à la réhabilitation environnementales lots 2 433 278 et 4 957 268 (5796, rue St-Laurent, Lévis)	- \$	(118 000) \$
Réparation des réfractaires du four de l'incinérateur	- \$	(102 000) \$
Autres dépenses non récurrentes inférieures à 100 000 \$	(473 000) \$	(261 000) \$
<b>Total partiel</b>	<b>2 663 000 \$</b>	<b>3 766 000 \$</b>
<b>Renflouements de l'excédent de fonctionnement :</b>		
- Suite à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt de la rue des Riveurs	445 000 \$	- \$
- Fermeture de projets terminés	449 000 \$	212 000 \$
- Taxe spéciale poursuite Cie Assurance Kansa Internationale ltée	80 000 \$	80 000 \$
- Transfert du solde de l'excédent affecté - cession d'actif non utilisée	- \$	2 000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>3 637 000 \$</b>	<b>4 060 000 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement de l'année</b>	<b>7 831 000 \$</b>	<b>11 804 000 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre</b>	<b>11 468 000 \$</b>	<b>15 864 000 \$</b>

<b>Excédents de fonctionnement affectés</b>	<b>2 016</b>	<b>2 015</b>
<b>Ex-villes:</b>		
Charny	0 \$	24 000 \$
Lévis	3 000 \$	36 000 \$
Pintendre	185 000 \$	185 000 \$
Saint-Étienne-de-Lauzon	5 000 \$	32 000 \$
Saint-Jean-Chrysostome	22 000 \$	177 000 \$
Saint-Nicolas	12 000 \$	46 000 \$
Saint-Rédempteur	- \$	5 000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>227 000 \$</b>	<b>505 000 \$</b>
<b>Nouvelle Ville :</b>		
Dépenses non récurrentes	3 601 000 \$	2 157 000 \$
Célébrations Lévis 2011	800 000 \$	800 000 \$
Revenus de la vente d'actifs affectés au remboursement de la dette	749 000 \$	999 000 \$
Projet de gestion de l'amiante dans les bâtiments et décret des travaux	297 000 \$	347 000 \$
Enfouissement des réseaux câblés de la rue St-Laurent, secteur de la Traverse	270 000 \$	270 000 \$
Enfouissement des utilités publiques dans le cadre du projet des réfections rues Dorimène-Desjardins et St-Louis et financement des honoraires relatifs à la réalisation des avant-projets et des plans et devis du projet	200 000 \$	200 000 \$
Installation des services d'utilité publique sur la rue Riveurs(phase 1, Parcs industriel Lauzon)	167 000 \$	- \$
Étude relative aux sources d'eau potable du fleuve	100 000 \$	- \$
Dépense relative au plan d'action concernant l'élimination de la Berce du Caucase	50 000 \$	75 000 \$
Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Équipe de recherche de fuites	- \$	179 000 \$
Autres montants affectés inférieurs à 100 000 \$	504 000 \$	698 000 \$
<b>Total partiel</b>	<b>6 738 000 \$</b>	<b>5 725 000 \$</b>
<b>Total excédents de fonctionnement affectés</b>	<b>6 965 000 \$</b>	<b>6 230 000 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement <u>non</u> affecté</b>	<b>11 468 000 \$</b>	<b>15 864 000 \$</b>
<b>Excédents de fonctionnement accumulés</b>	<b>18 433 000 \$</b>	<b>22 094 000 \$</b>

## Réerves financières et autres fonds

Au cours des dernières années, la Ville a créé quelques réserves financières avec des objectifs bien précis. Le tableau ci-dessous fait état de l'ensemble de ces réserves financières ainsi que du solde non engagé des autres fonds réservés

<b>RÉSERVES FINANCIÈRES ET AUTRES FONDS</b>	<b>Maximum</b>	<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>Solde au 31 décembre 2015</b>
<b>Réserves financières</b>			
Autoassurance	1 500 000 \$	601 000 \$	527 000 \$
Opérations de déneigement	1 000 000 \$	144 000 \$	1 000 000 \$
Dépenses de consommation d'énergie	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$
Franchises - Contrats d'assurance	250 000 \$	182 000 \$	250 000 \$
Assignations temporaires	500 000 \$	280 000 \$	-
Cours d'eau	450 000 \$	450 000 \$	389 000 \$
Développement du territoire	5 000 000 \$	3 813 000 \$	3 954 000 \$
Lutte contre la criminalité	500 000 \$	26 000 \$	12 000 \$
Régimes de retraite	2 000 000 \$	653 000 \$	1 528 000 \$
<b>Autres fonds réservés / revenus reportés</b>			
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels		3 697 000 \$	2 770 000 \$
Fonds de roulement (solde non engagé)		1 247 000 \$	631 000 \$
Réfection et l'entretien des voies publiques		281 000 \$	226 000 \$
Soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés		1 669 000 \$	1 555 000 \$
Financement des activités de fonctionnement		129 000 \$	30 000 \$
Excédents de fonctionnement affectés (voir page 60)		6 965 000 \$	6 230 000 \$
		<b>20 387 000 \$</b>	<b>19 352 000 \$</b>

## Programme triennal d'immobilisations

Description des dépenses	Montant
Dépenses en immobilisations et propriétés destinées à la revente	93 501 000 \$
Rues cédées par les promoteurs	11 791 000 \$
Activités financières financées à long terme (ex. : programmes Réno-Québec, enfouissement de réseaux câblés, Kansa International, etc.)	2 365 000 \$
<b>Total</b>	<b>107 657 000 \$</b>
Modes de financement	Montant
Financement par des tiers (ex. : subventions, cession de rues)	23 348 000 \$
Taxes de secteur	2 680 000 \$
Divers fonds ou réserves financières (ex. : fonds parcs, excédent de fonctionnement, réserve financière pour le développement du territoire)	13 849 000 \$
Emprunts au fonds de roulement	2 013 000 \$
Centre des congrès et d'exposition de Lévis	13 102 000 \$
Emprunts <b>nets</b> à la charge des contribuables	<b>52 665 000 \$</b>
<b>Total</b>	<b>107 657 000 \$</b>



## Immobilisations

	Valeur comptable nette (*) au 31-12-2016	Valeur comptable nette (*) au 31-12-2015	Variation
<b>Infrastructures</b>			
Eau potable	196 442 000 \$	194 222 000 \$	2 220 000 \$
Eaux usées	193 906 000 \$	187 322 000 \$	6 584 000 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	248 482 000 \$	224 413 000 \$	24 069 000 \$
Autres	95 802 000 \$	94 724 000 \$	1 078 000 \$
<b>Bâtiments</b>	119 634 000 \$	102 545 000 \$	17 089 000 \$
Améliorations locatives	1 092 000 \$	1 330 000 \$	(238 000) \$
Véhicules	40 799 000 \$	36 611 000 \$	4 188 000 \$
Ameublement et équipement de bureau	6 804 000 \$	7 609 000 \$	(805 000) \$
Machinerie, outillage et équipement divers	19 865 000 \$	22 053 000 \$	(2 188 000) \$
Terrains	32 962 000 \$	27 471 000 \$	5 491 000 \$
Immobilisations en cours	52 226 000 \$	43 405 000 \$	8 821 000 \$
<b>Total valeur comptable nette</b>	<b>1 008 014 000 \$</b>	<b>941 705 000 \$</b>	<b>66 309 000 \$</b>

\* Valeur comptable nette = Coût - Amortissement cumulé

### Variation entre la valeur comptable nette des immobilisations versus l'endettement total net à long terme

	31-12-2016	31-12-2015
Valeur comptable nette des immobilisations	1 008 014 000 \$	941 705 000 \$
Endettement total net à long terme	417 687 000 \$	385 547 000 \$
<b>Valeur nette</b>	<b>590 327 000 \$</b>	<b>556 158 000 \$</b>

Politique de gestion de la dette	Objectif respecté	31-12-2016	Moyenne au 31-12-2015 des 5 grandes villes (MAMOT)	31-12-2015
1- Part du service de dette sur le budget (maximun 20%)	Oui	17.9%	N/A	17.6%
2- Endettement sur la richesse foncière uniformisée (RFU)	Oui	2.43%	2.91%	2.30%
3- Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	Oui	7 437 \$	7 973 \$	6 890 \$

## Endettement total net à long terme

	Ville	Autres organismes	Total	Variation
au 31 déc. 2012	277 454 000 \$	30 780 000 \$	308 234 000 \$	44 828 000 \$
au 31 déc. 2013	307 297 000 \$	31 715 000 \$	339 012 000 \$	30 778 000 \$
au 31 déc. 2014	332 516 000 \$	34 453 000 \$	366 969 000 \$	27 957 000 \$
au 31 déc. 2015	354 111 000 \$	31 436 000 \$	385 547 000 \$	18 578 000 \$
au 31 déc. 2016	388 921 000 \$	28 766 000 \$	417 687 000 \$	32 140 000 \$

Autres organismes	31-12-2016	31-12-2015
Société de transport de Lévis	21 535 000 \$	23 140 000 \$
Régie des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	6 783 000 \$	7 994 000 \$
Communauté métropolitaine de Québec	448 000 \$	302 000 \$
	<b>28 766 000 \$</b>	<b>31 436 000 \$</b>

Ratio de l'endettement sur la richesse foncière uniformisée			
	31-12-2016	31-12-2015	31-12-2014
Endettement total net à long terme	417 687 000 \$	385 547 000 \$	366 969 000 \$
Richesse foncière uniformisée (RFU)	17 168 830 599 \$	16 769 153 766 \$	16 046 664 136 \$
% de l'endettement sur la RFU	<b>2.43%</b>	<b>2.30%</b>	<b>2.29%</b>

## Conclusion

Revenus nets additionnels	3 606 000 \$
Dépenses nettes moindres	4 225 000 \$
Excédent de fonctionnement de l'année 2016	7 831 000 \$
Budget de l'année 2016	246 225 000 \$
Pourcentage de l'excédent de fonctionnement sur le budget 2016	3.2%

### Les revenus

Les taxes, les paiements tenant lieu de taxes et les droits sur les mutations immobilières nous permettent de bénéficier de revenus additionnels de l'ordre de 2,5 M\$ sur un total de 3,6 M\$ lequel constitue un écart de 1,5 % du budget total.

### Les dépenses

Des économies à l'égard des provisions pour éventualités, des frais de financement et de la masse salariale ont permis de dégager un montant de 3,1 M\$ sur un total de 4,2 M\$ de dépenses moindres, lesquelles constituent un écart de 1,7 % du budget total.

### L'excédent de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de l'année 2016 s'est élevé à 7,8 M\$ (3,2 % du budget total) alors que l'excédent de fonctionnement non affecté s'élève maintenant à 11,5 M\$ au 31 décembre 2016, soit 4,7 % du budget.

### L'endettement

L'endettement net a augmenté de 32,1 M\$ pour se situer à 418 M\$. Le ratio de cet endettement sur la richesse uniformisée est passée de 2,30 % à 2,43 %.

### Les immobilisations

La valeur comptable nette a augmenté de 66 M\$ pour se situer à 1 008 M\$. Il en résulte une augmentation de 34 M\$ de la valeur nette.

---

Marcel Rodrigue, trésorier et directeur des finances - Révision  
Sylvie Bourgoïn, chef de service et assistante trésorière - Analyste  
et révision  
Gaétan Ratté et René Vachon, conseillers en finances - Analyste  
et rédaction  
François Croteau, technicien à la comptabilité - Compilation et  
analyse des données  
Mélanie Chénard, secrétaire de gestion - Révision linguistique et  
mise en page